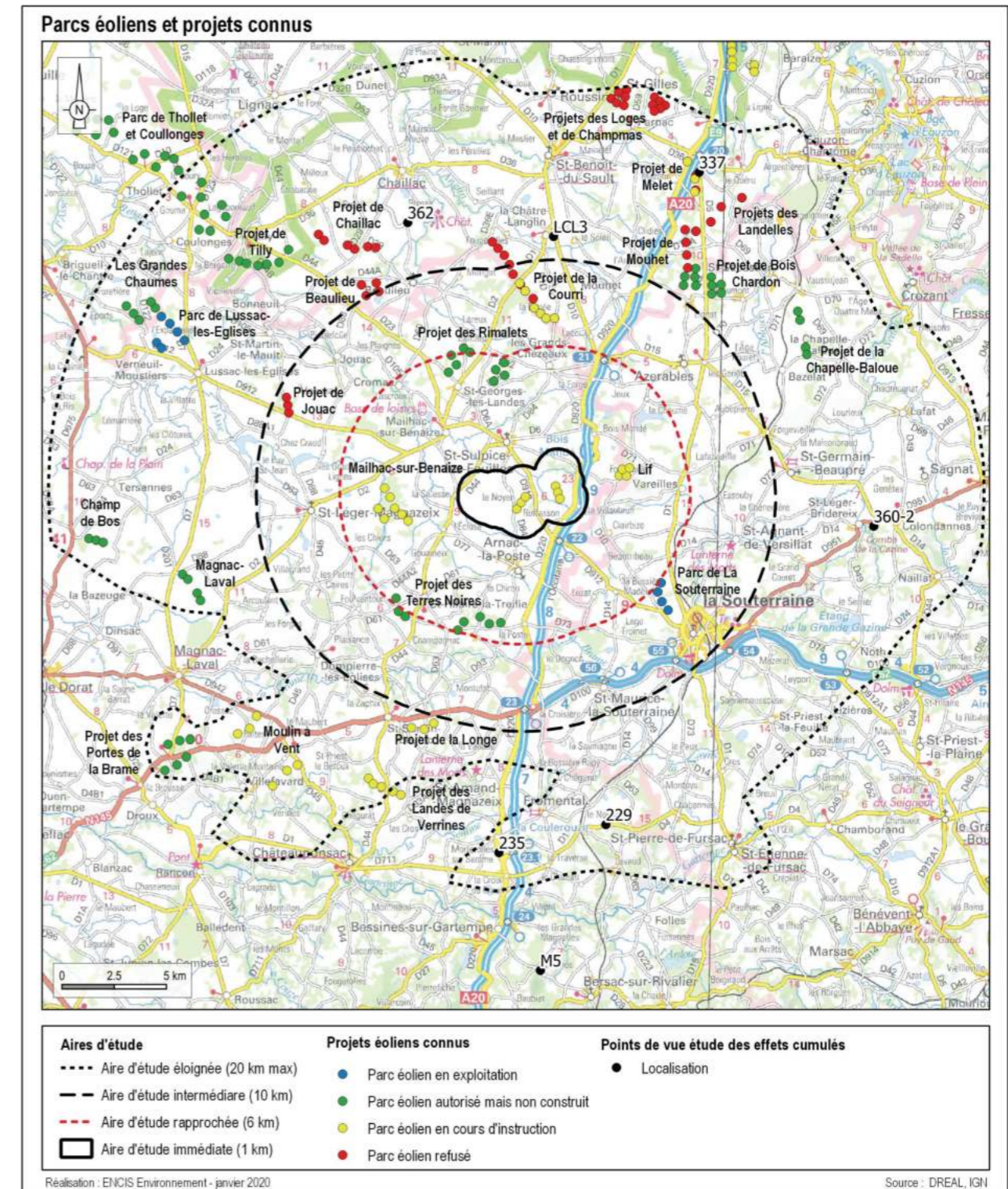


2. Photomontages de l'aire éloignée

Sept photomontages ont été sélectionnés pour illustrer les effets cumulés du projet avec les autres projets existants ou approuvés depuis l'aire d'étude éloignée. Leur localisation apparaît sur la carte ci-contre.

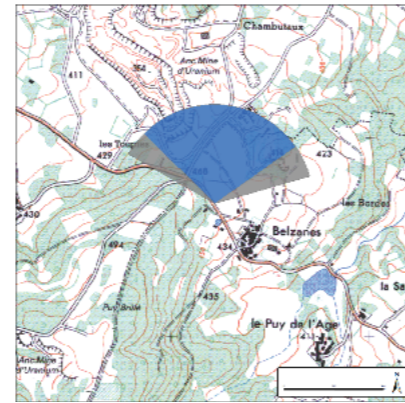
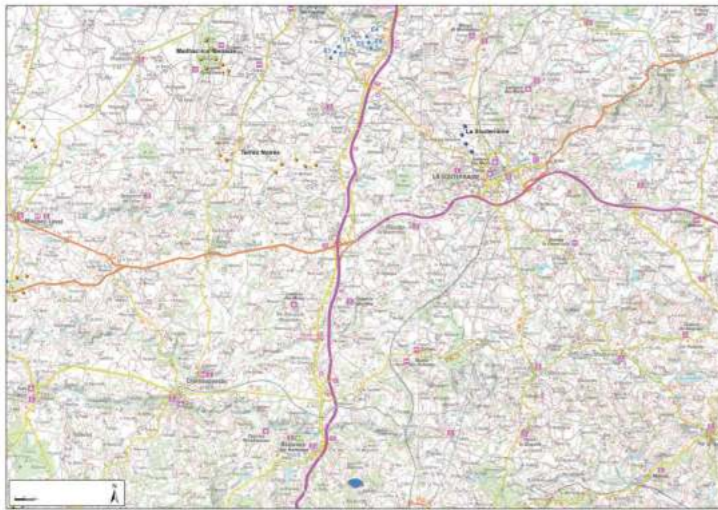
| PHOTOMONTAGES DANS L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE | | | |
|--|---|----------------------------------|-------------|
| N° PM | Enjeu | Localisation | Impact |
| M5 | Relations avec les structures paysagères, effets cumulés | Belzanes, Bersac-sur-Rivalier | Nul |
| 235 | Relation avec les structures paysagères, lieu de vie, patrimoine | Morterolles-sur-Semme | Nul |
| 229 | Patrimoine, relations avec les structures paysagères, route fréquentée, effets cumulés | Dolmen de Bagnol | Très faible |
| 360-2 | Patrimoine, lieu de vie, effets cumulés | Saint-Léger-Bridereix | Nul |
| 337 | Relations avec les structures paysagères, route fréquentée, effets cumulés | Parnac, RD5 | Très faible |
| LCL3 | Relations avec les structures paysagères, lieu de vie, route fréquentée, effets cumulés | La Châtre-Langlin | Nul |
| 362 | Patrimoine, relations avec les structures paysagères, effets cumulés | Site classé du château de Brosse | Faible |

Tableau 2 : Listes des points de vue sélectionnés pour les photomontages d'étude des effets cumulés dans l'AEE.



Carte 2 : Localisation des photomontages dans l'aire d'étude éloignée.

Photomontage M5: Belzanes - Bersac-sur-Rivalier



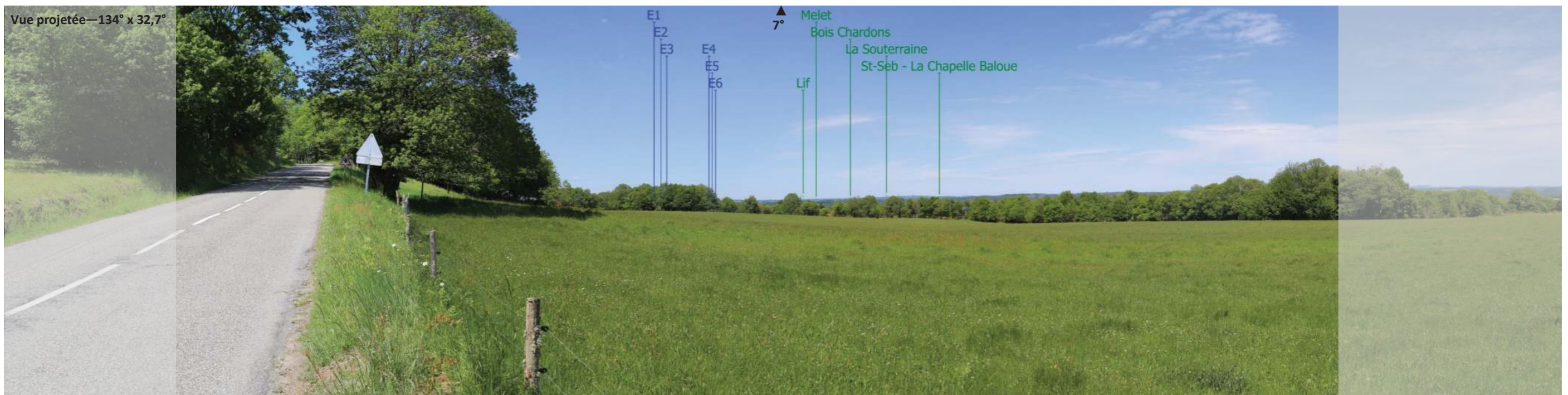
Enjeux : Relations avec les structures paysagères (au pied des Monts d'Ambazac) / effets cumulés

Description du contexte de la vue : La vue est localisée sur un léger replat, au niveau du versant exposé nord des Monts d'Ambazac

Evaluation des effets cumulés : Ce point de vue permet de percevoir plusieurs projets éoliens en direction du nord. Ces derniers apparaissent assez nettement au-dessus de la ligne d'horizon boisée. Il restent relativement éloignés du secteur de la prise de vue et leur perception est ainsi assez lointaine. Le projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles n'est pas perceptible conjointement aux autres projets éoliens depuis ce point de vue mais pourra l'être depuis un autre secteur du tracé de la D203, légèrement plus à l'ouest. La trame bocagère proche vient également atténuer ces perceptions lointaines ou les rendre intermittentes.

L'effet cumulé du projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles est nul.

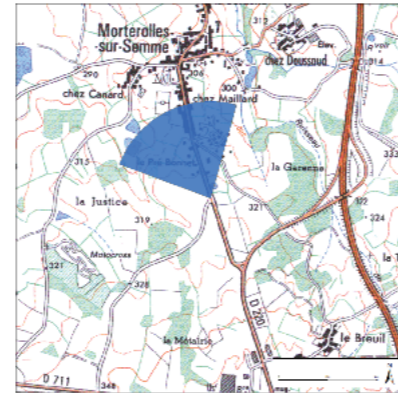
| | |
|-----------------------------|---|
| Coordonnées du point de vue | X = 527216 Y = 2121669 Alt = 459m |
| Périmètre d'étude | Eloigné |
| Date de la prise de vue | 16/05/2017—15h35 |
| Focale | 50 mm |
| Eolienne la plus proche | E6 - 22173 m |
| Eolienne la plus éloignée | E1 - 23250 m |







Photomontage n°235: Morterolles-sur-Semme



Enjeux : Relations avec les structures paysagères / route fréquentée (D220) / lieu de vie / patrimoine

Description du contexte de la vue : La vue est localisée le long de la D220, route fréquentée à l'échelle de l'AEE. On perçoit la silhouette du bourg de Morterolles-sur-Semme ainsi que le clocher de l'église qui se démarque légèrement de l'ensemble.

Evaluation des effets cumulés : Quelques pales d'éoliennes sont perceptibles au-dessus du relief boisé qui marque la ligne d'horizon. En direction du nord-ouest, le projet des Landes des Verrines est potentiellement le plus visible depuis ce point de vue, mais sa perception est estompée par la végétation. Le projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles est masqué par le relief depuis ce point de vue.

L'effet cumulé du projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles avec les autres projets est nul.

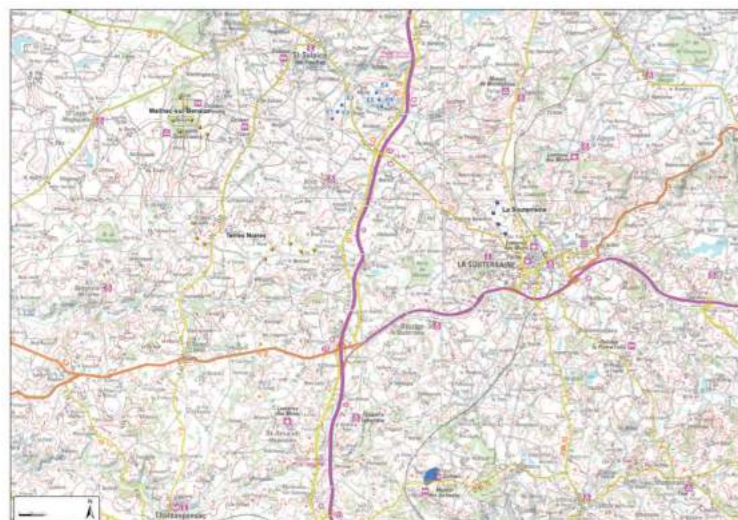
| | |
|-----------------------------|---|
| Coordonnées du point de vue | X = 525183 Y = 2127293 Alt = 327m |
| Périmètre d'étude | Eloigné |
| Date de la prise de vue | 25/01/2017—17h30 |
| Focale | 50 mm |
| Eolienne la plus proche | E1 - 16253 m |
| Eolienne la plus éloignée | E4 - 17804 m |







Photomontage n°229: Dolmen de Bagnol



Enjeux : Patrimoine (dolmen de Bagnol) / relations avec les structures paysagères / route fréquentée (D1) / effets cumulés

Description du contexte de la vue : La vue est localisée le long de la D1, à proximité immédiate du dolmen de Bagnol.

Evaluation des effets cumulés : A proximité immédiate du dolmen la végétation proche du monument filtre les perceptions en direction du parc de la Souterraine et les projets existants ou approuvés. La vue est plus ouverte en se déplaçant d'une centaine de mètres plus à l'est. Les projets apparaissent au niveau de la ligne d'horizon formant une continuité. A cette distance, leur perception reste assez relative.

L'effet cumulé du projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles avec les autres projets est très faible.

| | |
|-----------------------------|---|
| Coordonnées du point de vue | X = 530295 Y = 2128678 Alt = 397m |
| Périmètre d'étude | Eloigné |
| Date de la prise de vue | 25/01/2017—17h45 |
| Focale | 50 mm |
| Eolienne la plus proche | E1 - 15725 m |
| Eolienne la plus éloignée | E4 - 16410 m |







Photomontage n°360-2: Saint-Léger-Bridereix



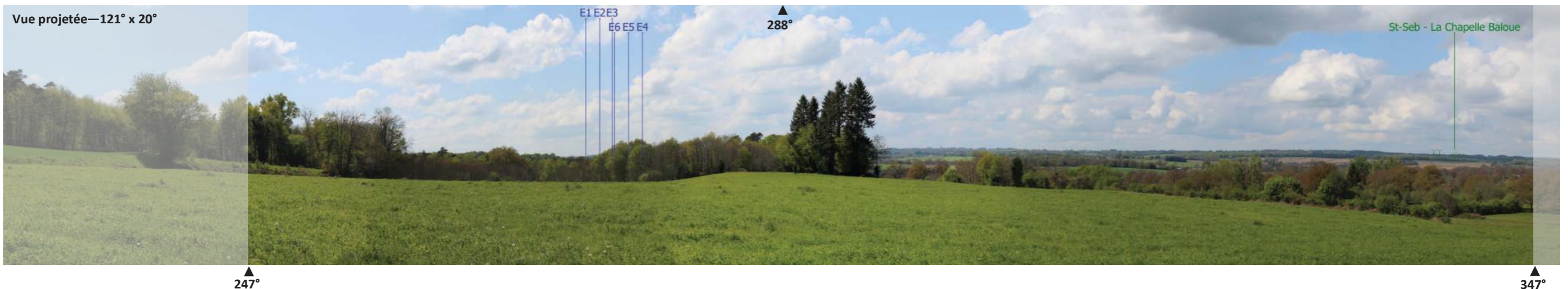
Enjeux : Patrimoine (site inscrit des Combes de la Cazine) / lieu de vie proche (Saint-Léger-Bridereix) / effets cumulés

Description du contexte de la vue : Localisé en limite nord-ouest d'un léger plateau, le site des Combes de la Cazine domine légèrement le paysage de collines onduyantes en direction du nord et de l'ouest.

Evaluation des effets cumulés : En direction du nord, les visibilitées sont assez franches depuis le point du site protégé sélectionné et l'on perçoit ainsi nettement le projet de Saint-Sébastien - La Chapelle-Baloue. Le relief ainsi que des écrans de végétation proches masquent le projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles ainsi que d'autres projets potentiellement perceptibles dans cette même direction.

L'effet cumulé du projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles avec les autres projets est nul.

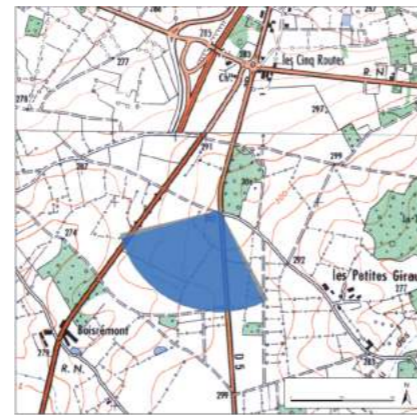
| | |
|-----------------------------|---|
| Coordonnées du point de vue | X = 543019 Y = 2143081 Alt = 364m |
| Périmètre d'étude | Eloigné |
| Date de la prise de vue | 04/05/2017—16h00 |
| Focale | 50 mm |
| Eolienne la plus proche | E6 - 15021 m |
| Eolienne la plus éloignée | E1 - 17044 m |







Photomontage n°337: Route départementale n°5 - Parnac



Enjeux : Relations avec les structures paysagères / route fréquentée (proche de A20 et D920) / effets cumulés

Description du contexte de la vue : Le point de vue est localisé sur une route départementale locale : la D5, elle-même située à proximité des tracés de la A20 et de la D920. Les visibilitées vers le projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles sont plus franches depuis le point sélectionné mais des vues seront possibles depuis les deux autres itinéraires.

Evaluation des effets cumulés : Le point de vue est localisé à proximité immédiate du projet de Melet qui est très présent dans le paysage. Les autres projets, dont celui de Saint-Sulpice-les-Feuilles, sont plus lointains. Ils sont peu perceptibles depuis ce secteur. Seules quelques extrémités de pales en mouvement apparaissent légèrement au-dessus de la ligne d'horizon.

L'effet cumulé du projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles avec les autres projets est très faible

| | |
|-----------------------------|---|
| Coordonnées du point de vue | X = 534511 Y = 2159964 Alt = 301m |
| Périmètre d'étude | Eloigné |
| Date de la prise de vue | 02/03/2017—12h40 |
| Focale | 50 mm |
| Eolienne la plus proche | E4 - 16512 m |
| Eolienne la plus éloignée | E1 - 18312 m |

Vue existante—105° x 20,6°



Vue projetée—105° x 20,6°







Photomontage LCL3: La Châtre - Langlin 3



Enjeux : Relations avec les structures paysagères / lieu de vie / route fréquentée (proche de D10) / effets cumulés

Description du contexte de la vue : Le point de vue est localisé en limite est du bourg de La Châtre-Langlin, à proximité du tracé de la D10.

Evaluation des effets cumulés : Le projet du Courri est le plus proche de ce secteur, localisé à environ 2,5 km. Il se démarque nettement des vallonnements proches. Le projet des Rimalets, bien que plus lointain, forme une continuité avec le Courri. Depuis ce secteur, le projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles est masqué par le relief et la végétation le recouvrant.

L'effet cumulé du projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles avec les autres projets est nul.

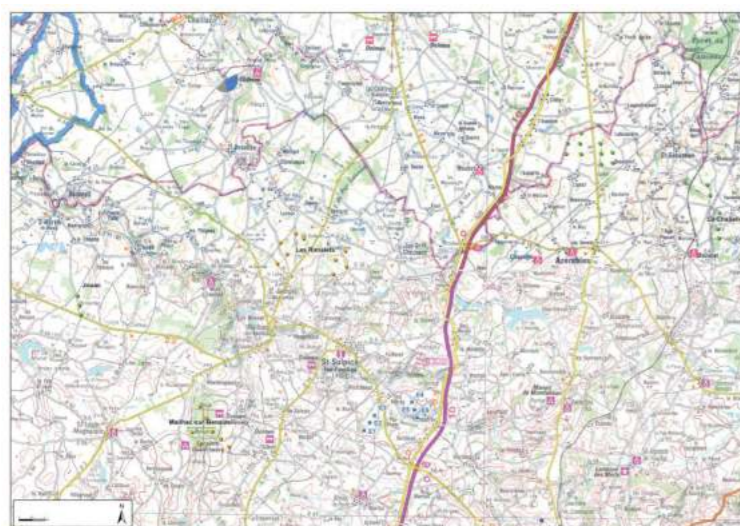
| | |
|-----------------------------|---|
| Coordonnées du point de vue | X = 527556 Y = 2156826 Alt = 252m |
| Périmètre d'étude | Eloigné |
| Date de la prise de vue | 25/01/2017—13h55 |
| Focale | 50 mm |
| Eolienne la plus proche | E4 - 11973 m |
| Eolienne la plus éloignée | E1 - 13171 m |







Photomontage n°362: Château de Brosse



Enjeux : Patrimoine (site classé du château de Brosse / relations avec les structures paysagères / effets cumulés)

Description du contexte de la vue : Le secteur nord-ouest du site classé du château de Brosse et ses abords permet d'avoir une visibilité panoramique lointaine en direction du sud. Plusieurs projets éolien sont ainsi visibles dans cette même direction au-dessus de l'horizon boisé. Depuis ce secteur, assez restreint du périmètre de protection, les projets apparaissent en covisibilité avec la silhouette du château de Brosse.

Evaluation des effets cumulés : Le projet des Rimalets est le plus perceptible depuis ce point de vue. En direction du sud-ouest, d'autres projets apparaissent dans la continuité : la Longe, les Terres Noires ou Mailhac-sur-Benaize, bien que plus éloignés et donc moins prégnants dans le paysage. Le projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles est visible dans la direction des Rimalets, sans vraiment se surimposer mais en ajoutant un motif éolien.

L'effet cumulé du projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles avec les autres projets est faible.

| | |
|-----------------------------|---|
| Coordonnées du point de vue | X = 520562 Y = 2157438 Alt = 231m |
| Périmètre d'étude | Eloigné |
| Date de la prise de vue | 04/05/2017—17h05 |
| Focale | 50 mm |
| Eolienne la plus proche | E3 - 14326 m |
| Eolienne la plus éloignée | E6 - 15142 m |





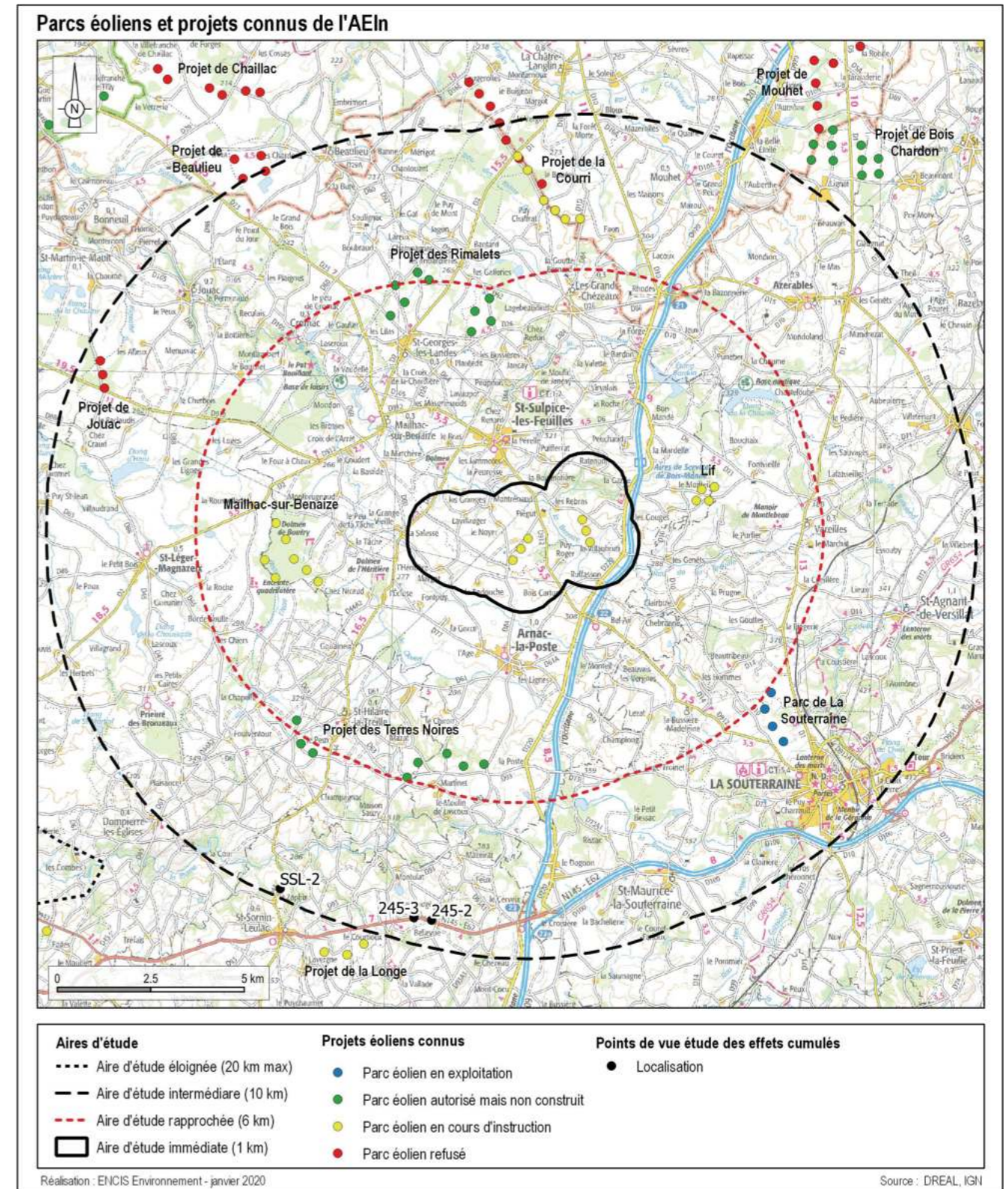


3. Photomontages de l'aire intermédiaire

Trois photomontages ont été sélectionnés pour illustrer les impacts du projet depuis l'aire d'étude rapprochée. Leur localisation apparaît sur la carte ci-contre.

| PHOTOMONTAGES DANS L'AIRES D'ÉTUDE INTERMÉDIAIRE | | | |
|--|--|---------------------------------|-------------|
| N° PM | Enjeu | Localisation | Impact |
| SSL-2 | Relations avec les structures paysagères, lieu de vie | Saint-Sornin-Leulac, RD4 | Nul |
| 245-2 | Relations avec les structures paysagères, route fréquentée, effets cumulés | RN145, Saint-Amand-Magnazeix | Très faible |
| 245-3 | Relations avec les structures paysagères, route fréquentée, effets cumulés | RN145, Saint-Hilaire-la-Treille | Faible |

Tableau 3 : Listes des points de vue sélectionnés pour les photomontages d'étude des effets cumulés dans l'AEIn.



Carte 3 : Localisation des photomontages dans l'aire d'étude rapprochée.

Photomontage SSL-2: Saint-Sornin-Leulac - Route départementale n°44



Enjeux : Relations avec les structures paysagères / lieu de vie

Description du contexte de la vue : La vue est localisée au nord du bourg de Saint-Sornin-Leulac. En contrebas, on perçoit le relief encaissé de la vallée de la Brame.

Evaluation des effets cumulés : Le relief de la vallée de la Brame ferme la vue en direction du projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles depuis ce secteur. Plus au sud, quelques visibilités conjointes sont néanmoins envisageables avec les projets des Terres Noires et de Mailhac-sur-Benaize.

L'effet cumulé du projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles avec les autres projets est nul.

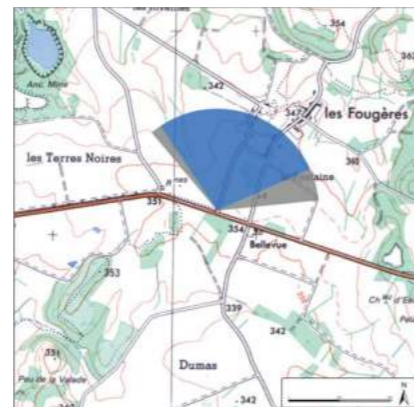
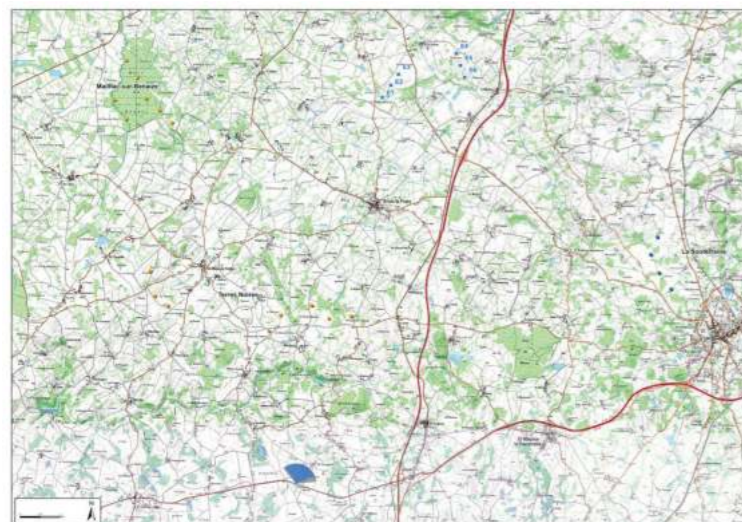
| | |
|-----------------------------|---|
| Coordonnées du point de vue | X = 519751 Y = 2134929 Alt = 299m |
| Périmètre d'étude | Eloigné |
| Date de la prise de vue | 02/03/2017—14h45 |
| Focale | 50 mm |
| Eolienne la plus proche | E1 - 10812 m |
| Eolienne la plus éloignée | E4 - 12807 m |







Photomontage n°245-2: Route nationale n°145 - Saint-Amand-Magnazeix



Enjeux : Relations avec les structures paysagères / route fréquentée (N145) / effets cumulés

Description du contexte de la vue : La vue est localisée à proximité d'un point haut de l'interfluve entre deux affluents de la vallée de la Brame située au nord. Quelques éléments de végétation ainsi qu'un léger relief viennent atténuer les perceptions en direction du nord.

Evaluation des effets cumulés : Plusieurs projets sont visibles conjointement à celui de Saint-Sulpice-les-Feuilles depuis ce point de vue. Le projet des Terres Noires reste le plus présent dans le champ visuel. Celui de Saint-Sulpice-les-Feuilles vient apporter un motif supplémentaire et s'inscrit dans une continuité de l'éolien perceptible depuis ce secteur. La distance aux projets réduit sensiblement leur prégnance dans le paysage. Dans ce secteur, les principaux observateurs sont en mouvement les visibilités sont généralement fugaces.

L'effet cumulé du projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles avec les autres projets est très faible.

| | |
|-----------------------------|---|
| Coordonnées du point de vue | X = 523810 Y = 2134119 Alt = 356m |
| Périmètre d'étude | Eloigné |
| Date de la prise de vue | 02/03/2017—14h30 |
| Focale | 50 mm |
| Eolienne la plus proche | E1 - 9904 m |
| Eolienne la plus éloignée | E4 - 11490 m |







Photomontage 245-3: Route nationale n°145 - Saint-Hilaire-la-Treille



Enjeux : Relations avec les structures paysagères / route fréquentée (N145) / effets cumulés

Description du contexte de la vue : Depuis ce secteur de la N145, les vues en direction du nord sont relativement dégagées, du fait de l'absence de végétation arbustive et arborée en bord de route. Les projets éoliens existants ou approuvés en cours sont donc visibles assez distinctement dans cette même direction et notamment celui de Saint-Sulpice-les-Feuilles.

Evaluation des effets cumulés : En direction du nord, le projet des Terres Noires reste le plus visible. Sans se surimposer aux éoliennes de ce dernier, le projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles apporte un motif éolien supplémentaire, visible assez nettement depuis ce point de vue. Avec les autres projets en cours, on perçoit ainsi une continuité de l'éolien, marquant assez nettement un horizon jusqu'à présent dégagé et un paysage quasiment exempt de projets de grande hauteur (parc éolien de La Souterraine visible partiellement).

L'effet cumulé du projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles avec les autres projets est faible.

| | |
|-----------------------------|---|
| Coordonnées du point de vue | X = 523337 Y = 2134183 Alt = 347m |
| Périmètre d'étude | Eloigné |
| Date de la prise de vue | 02/03/2017—14h35 |
| Focale | 50 mm |
| Eolienne la plus proche | E1 - 9955 m |
| Eolienne la plus éloignée | E4 - 11604 m |





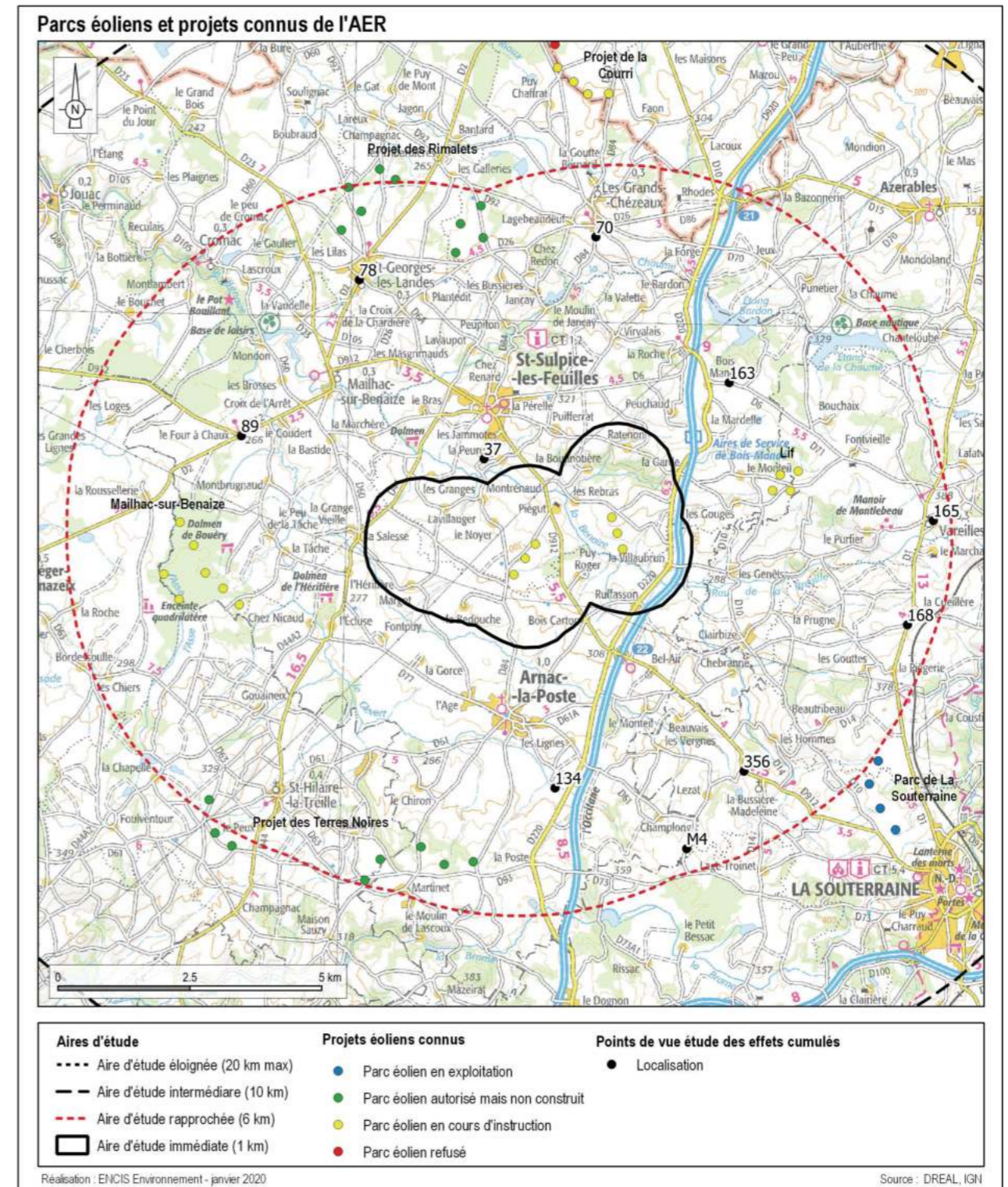


4. Photomontages de l'aire rapprochée

Dix photomontages ont été sélectionnés pour illustrer les effets cumulés du projet avec les autres projets existants ou approuvés depuis l'aire d'étude immédiate. Leur localisation apparaît sur la carte ci-contre.

| PHOTOMONTAGES DANS L'AIRES D'ÉTUDE RAPPROCHÉE | | | |
|---|--|---|-------------|
| N° PM | Enjeu | Localisation | Impact |
| 89 | Relations avec les structures paysagères, routes fréquentée (D912), effets cumulés | Le Four à Chaux - Mailhac-sur-Benaize | Modéré |
| 78 | Lieu de vie, relations avec les structures paysagères, effets cumulés | Saint-Georges-les-Landes | Très faible |
| 70 | Lieu de vie, relations avec les structures paysagères, effets cumulés | Les Grands-Chézeaux, Saint-Sulpice-les-Feuilles | Très faible |
| 163 | Lieu de vie, relations avec les structures paysagères, effets cumulés | Bois-Mandé, Saint-Sulpice-les-Feuilles | Faible |
| 165 | Lieu de vie, patrimoine, relations avec les structures paysagères, effets cumulés | Eglise et château de Vareilles | Faible |
| 168 | Relations avec les structures paysagères, route fréquentée, effets cumulés | RD1, Saint-Agnant-de-Versillat | Modéré |
| 356 | Relations avec les structures paysagères, patrimoine, route fréquentée, effets cumulés | Bussière-Madeleine (site emblématique) | Modéré |
| M4 | Relations avec les structures paysagères, patrimoine, effets cumulés | Champlong, Arnac-la-Poste (site emblématique) | Modéré |
| 134 | Relations avec les structures paysagères, patrimoine, route fréquentée, effets cumulés | Relais de Montmagner, RD220 | Très faible |
| 37 | Relations avec les structures paysagères, lieu de vie, effets cumulés | La Peurusse, Saint-Sulpice-les-Feuilles | Modéré |

Tableau 4 : Listes des points de vue sélectionnés pour les photomontages d'étude des effets cumulés dans l'AER.



Carte 4 : Localisation des photomontages dans l'aire d'étude rapprochée.

Photomontage n°89: Le Four à Chaux - Mailhac-sur-Benaize



Enjeux : Relations avec les structures paysagères / route fréquentée (D912) / effets cumulés

Description du contexte de la vue : Le croisement de la D912 et de la D2 ouvrent des vues lointaines et panoramiques sur la campagne environnante. Plusieurs projets éoliens sont ainsi visibles au niveau de l'horizon boisé.

Evaluation des effets cumulés : Le projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles s'inscrit dans un ensemble ponctuel formé par le parc en fonctionnement de La Souterraine et celui de Lif. Les éoliennes situées entre 5 et 10 km sont assez présentes dans le paysage. D'autres projets sont visibles ponctuellement : les Terres Noires, la Chapelle-Baloue ou Mailhac-sur-Benaize (ce dernier n'apparaît pas sur ce photomontage).

L'effet cumulé du projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles avec les autres projets est modéré.

| | |
|-----------------------------|---|
| Coordonnées du point de vue | X = 520711 Y = 2146360 Alt = 265m |
| Périmètre d'étude | Rapproché |
| Date de la prise de vue | 26/01/2017—17h45 |
| Focale | 50 mm |
| Eolienne la plus proche | E1 - 5847 m |
| Eolienne la plus éloignée | E6 - 7591 m |







Photomontage n°78: Saint-Georges-les-Landes



Enjeux : Lieu de vie / relations avec les structures paysagères / effets cumulés

Description du contexte de la vue : La limite sud du bourg de Saint-Georges-les-Landes offre une vue lointaine en direction du sud.

Evaluation des effets cumulés : Sur le photomontage présenté pages suivantes, le projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles est masqué par le relief et la végétation. Dans ce même secteur du bourg, il semble néanmoins que l'on puisse discerner quelques pales d'éoliennes de ce même projet au-dessus des frondaisons. En direction du sud, c'est le projet de Mailhac-sur-Benaize qui est le mieux perceptible depuis ce secteur.

L'effet cumulé du projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles avec les autres projets est très faible.

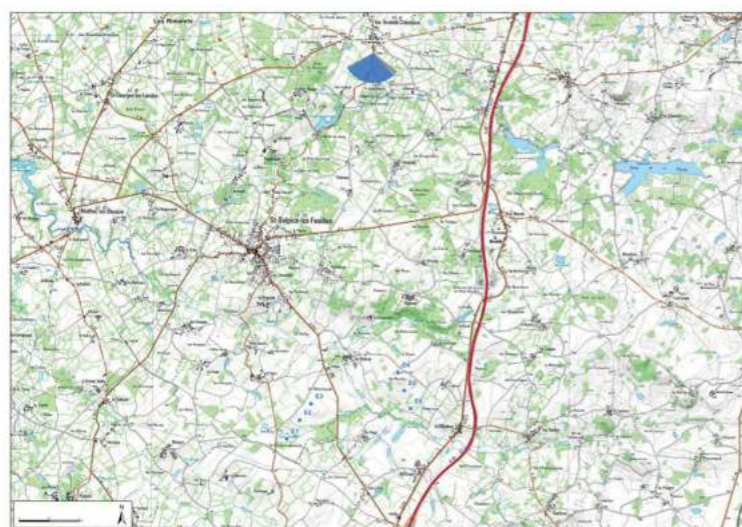
| | |
|-----------------------------|---|
| Coordonnées du point de vue | X = 522924 Y = 2149341 Alt = 267m |
| Périmètre d'étude | Rapproché |
| Date de la prise de vue | 26/01/2017—18h15 |
| Focale | 50 mm |
| Eolienne la plus proche | E3 - 6067 m |
| Eolienne la plus éloignée | E6 - 7187 m |







Photomontage n°70: Les Grands Chézeaux - Saint-Sulpice-les-Feuilles



Enjeux : Lieu de vie / relations avec les structures paysagères / effets cumulés

Description du contexte de la vue : Au niveau de la limite sud des Grands Chézeaux, le tracé de la D84 permet quelques visibilitées lointaines dans l'axe de la route.

Evaluation des effets cumulés : En suivant l'axe de la D84, on perçoit quelques pales d'éoliennes du projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles qui émergent au-dessus des collines boisées à l'arrière-plan. Quelques pales d'éoliennes du projet des Terres Noires sont également perceptibles. Les autres projets sont filtrés voire masqués par la végétation et restent donc peu perceptibles depuis ce point de vue.

L'effet cumulé du projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles avec les autres projets est très faible.

| | |
|-----------------------------|---|
| Coordonnées du point de vue | X = 527406 Y = 2150193 Alt = 309m |
| Périmètre d'étude | Rapproché |
| Date de la prise de vue | 25/01/2017—13h10 |
| Focale | 50 mm |
| Eolienne la plus proche | E4 - 5342 m |
| Eolienne la plus éloignée | E1 - 6591 m |







Photomontage n°163: Bois Mandé - Saint-Sulpice-les-Feuilles



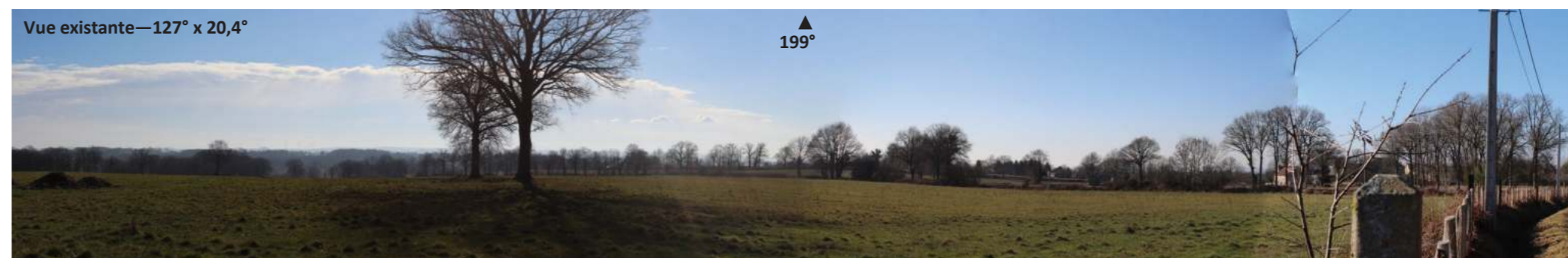
Enjeux : Lieu de vie / relations avec les structures paysagères / effets cumulés

Description du contexte de la vue : Depuis la limite est de Bois Mandé, la tracé de la D6 permet d'avoir une vue panoramique sur la campagne environnante, en direction du sud.

Evaluation des effets cumulés : Le projet de Lif est le plus proche de ce point de vue et nettement visible en direction du sud-est. Dans la même direction, en arrière-plan, on perçoit les éoliennes du parc de la Souterraine. Le projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles est moins visible, car masqué en partie par la trame bocagère proche. Ce dernier sera perceptible plus distinctement depuis d'autres tronçons de la route D6, se prolongeant par la D71. Le projet des Terres Noires n'est pas visible du fait des écrans de végétation qui s'interposent.

L'effet cumulé du projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles avec les autres projets est faible.

| | |
|-----------------------------|---|
| Coordonnées du point de vue | X = 529960 Y = 2147446 Alt = 362m |
| Périmètre d'étude | Rapproché |
| Date de la prise de vue | 26/01/2017—14h05 |
| Focale | 50 mm |
| Eolienne la plus proche | E4 - 3351 m |
| Eolienne la plus éloignée | E1 - 5430 m |







Photomontage n°165: Eglise et château de Vareilles



Enjeux : Lieu de vie / patrimoine / relations avec les structures paysagères / effets cumulés

Description du contexte de la vue : Le point de vue est localisé sur les hauteurs du bourg de Vareilles. Il permet de percevoir les éléments bâtis du village, dont l'église (inscrite MH) et son clocher, et d'avoir une vue panoramique sur la campagne environnante.

Evaluation des effets cumulés : Au-delà du bourg, plusieurs projets éoliens sont perceptibles. Le plus visible est celui de Lif, qui est également le plus proche. Les autres projets ponctuent le paysage et sont plus éloignés, donc moins prégnants dans le paysage. Ils sont également alternativement dissimulés en partie par le relief et estompés par la végétation. Depuis ce secteur, le projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles apparaît dans la même direction que celui de Mailhac-sur-Benaize, générant quelques effets de superposition.

L'effet cumulé du projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles avec les autres projets est faible.

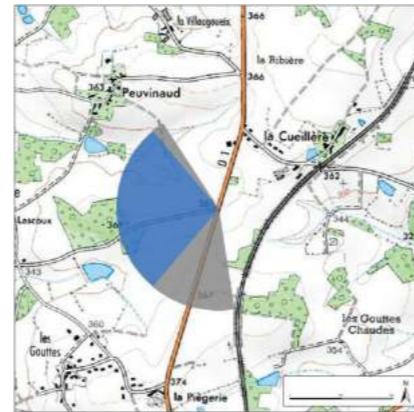
| | |
|-----------------------------|---|
| Coordonnées du point de vue | X = 533855 Y = 2144858 Alt = 372m |
| Périmètre d'étude | Rapproché |
| Date de la prise de vue | 26/01/2017—12h05 |
| Focale | 50 mm |
| Eolienne la plus proche | E6 - 5854 m |
| Eolienne la plus éloignée | E1 - 7956 m |







Photomontage n°168: Route départementale n°1 - Saint-Agnant-de-Versillat



Enjeux : Relations avec les structures paysagères / route fréquentée / effets cumulés

Description du contexte de la vue : Le tracé de la D1 dans la Creuse puis D5 dans l'Indre permet de relier la ville de La Souterraine à différents bourgs localisés plus au nord, comme Vareilles. Localisée sur un léger interfluve, elle ouvre des vues panoramiques sur la campagne proche et notamment en direction de l'ouest, vers les projets éoliens du secteur en développement.

Evaluation des effets cumulés : Dans un angle de vue assez large, on perçoit le parc de La Souterraine en direction du sud, puis la Longe ou les Terres Noires. Le projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles est assez bien lisible dans le paysage, même si sa perception est atténuée par le relief et quelques boisements localisés au second plan. Le projet de Mailhac-sur-Benaize apparaît dans la même direction, mais reste peu visible du fait du relief et de la végétation. En direction du nord-ouest, le projet de Lif est le plus présent et la dimension des éoliennes tranches avec celle d'habitations au second plan. Tous ces projets créent une continuité de l'éolien visible dans le paysage, même si le relief et la végétation atténuent ces perceptions. Ces covisibilités pourront être sensiblement plus importantes depuis d'autres tronçons de la route.

L'effet cumulé du projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles avec les autres projets est modéré.

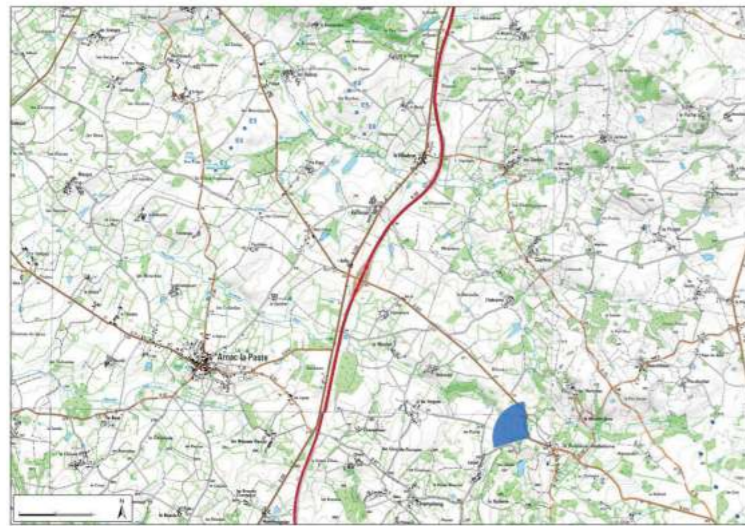
| | |
|------------------------------------|---|
| Coordonnées du point de vue | X = 533382 Y = 2142875 Alt = 360m |
| Périmètre d'étude | Rapproché |
| Date de la prise de vue | 26/01/2017—11h50 |
| Focale | 50 mm |
| Eolienne la plus proche | E6 - 5532 m |
| Eolienne la plus éloignée | E1 - 7463 m |







Photomontage n°356: Bussière-Madeleine



Enjeux : Relations avec les structures paysagères / patrimoine / route fréquentée / effets cumulés

Description du contexte de la vue : Le point de vue est localisé au niveau de la limite ouest du site emblématique de Bussière-Madeleine, au niveau du croisement de la D912 et de la D61. Cette courte fenêtre offre une vue lointaine en direction du nord-ouest. Plusieurs projets éoliens du secteur sont ainsi visibles, dont celui de Saint-Sulpice-les-Feuilles.

Evaluation des effets cumulés : Trois éoliennes du projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles sont visibles assez nettement. D'autres éoliennes apparaissent : Mailhac-sur-Benaize, Grandes-Chaumes, Lussac ou les Rimalets mais sont plus éloignées. Les perceptions pourront être plus franches le long de la D912, pour les portions plus à l'ouest et notamment en direction du projet de Lif qui n'apparaît pas depuis ce point de vue.

L'effet cumulé du projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles avec les autres projets est modéré.

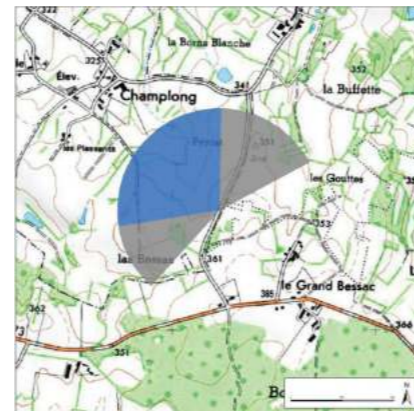
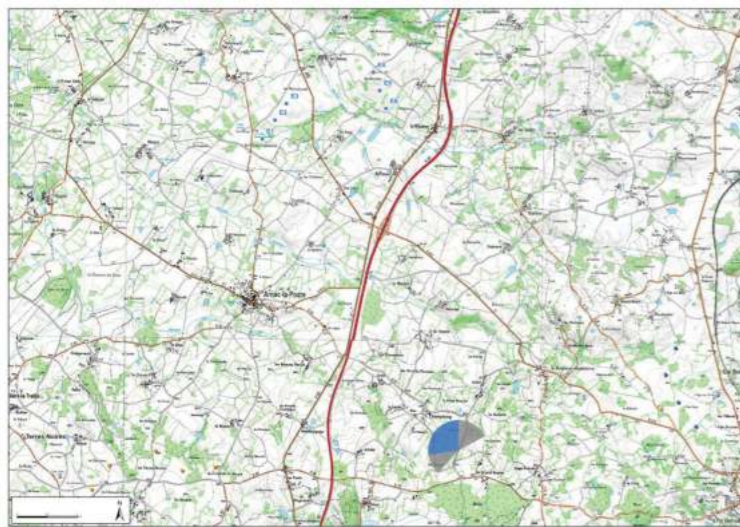
| | |
|-----------------------------|---|
| Coordonnées du point de vue | X = 530302 Y = 2140068 Alt = 343m |
| Périmètre d'étude | Rapproché |
| Date de la prise de vue | 04/05/2017—14h00 |
| Focale | 50 mm |
| Eolienne la plus proche | E6 - 4789 m |
| Eolienne la plus éloignée | E3 - 5822 m |







Photomontage M4: Champlong - Arnac-la-Poste



Enjeux : Relations avec les structures paysagères / patrimoine / effets cumulés

Description du contexte de la vue : Le point de vue est localisé dans le secteur est du périmètre du site emblématique de l'étang de Vitrat et bois de Bessac. Ce site est notamment identifié pour son intérêt en termes de richesse faunistique et floristique et pour ses milieux naturels préservés. Le point de vue sélectionné ouvre des vues lointaines en direction du nord.

Evaluation des effets cumulés : Le projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles est visible dans son entièreté ainsi que celui des Rimalet, dans la même direction, mais plus lointain. On perçoit quelques éoliennes du Courri au niveau de la ligne d'horizon ainsi que le projet de Lif, dont la visibilité est atténuée par un bosquet d'arbres. L'ensemble forme une continuité de l'éolien dans le paysage, même si ce type de point de vue reste assez ponctuel dans le secteur, du fait des effets du relief et de la présence de la trame bocagère.

L'effet cumulé du projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles avec les autres projets est modéré.

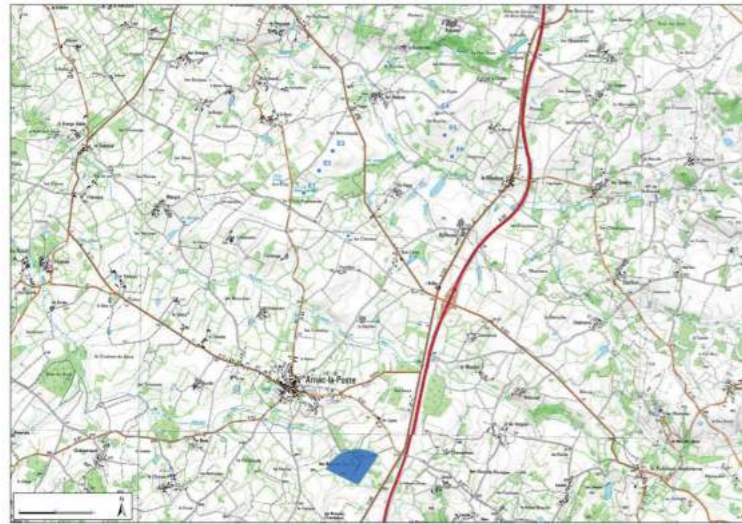
| | |
|-----------------------------|---|
| Coordonnées du point de vue | X = 529228 Y = 2138587 Alt = 357m |
| Périmètre d'étude | Rapproché |
| Date de la prise de vue | 16/05/2017—14h20 |
| Focale | 50 mm |
| Eolienne la plus proche | E1 - 5822 m |
| Eolienne la plus éloignée | E4 - 6454 m |







Photomontage n°134: Relais de Montmagnier - route départementale n°220



Enjeux : Relations avec les structures paysagères / route fréquentée / patrimoine / effets cumulés

Description du contexte de la vue : Le point de vue est situé le long du tracé de la D220 et permet d'avoir une vue assez large et lointaine en direction du nord.

Evaluation des effets cumulés : Le projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles est visible en direction du nord-nord-ouest. La trame bocagère masque la partie inférieure des éoliennes et les pales émergent au-dessus de ces rideaux de végétation. D'autres projets sont visibles conjointement depuis ce secteur mais marquent très peu le paysage.

L'effet cumulé du projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles avec les autres projets est très faible.

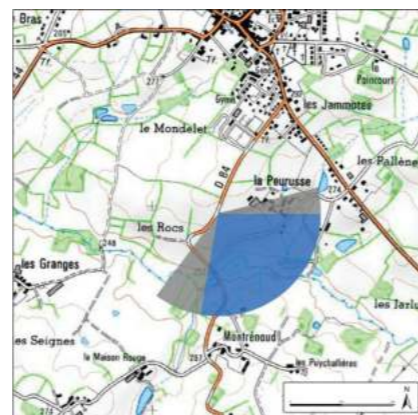
| | |
|------------------------------------|---|
| Coordonnées du point de vue | X = 526719 Y = 2139719 Alt = 311m |
| Périmètre d'étude | Rapproché |
| Date de la prise de vue | 02/03/2017—13h25 |
| Focale | 50 mm |
| Eolienne la plus proche | E1 - 4714 m |
| Eolienne la plus éloignée | E4 - 5859 m |







Photomontage n°37: La Peurusse - Saint-Sulpice-les-Feuilles



Enjeux : Relations avec les structures paysagères / lieu de vie / effets cumulés

Description du contexte de la vue : Le point de vue est situé en limite sud du bourg de Saint-Sulpice-les-Feuilles. En contrebas, on perçoit le relief en creux de la vallée de la Benaize.

Evaluation des effets cumulés : Le projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles, relativement proche, domine légèrement le relief de la vallée de la Benaize. L'implantation est cependant légèrement en retrait de la vallée, évitant ainsi des effets de surplomb. Depuis ce secteur, les autres parcs paraissent plus lointains. Celui de La Souterraine est visible en direction du sud-est, entre les deux secteurs d'implantation du projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles. Les pales d'éoliennes du projet des Rimalets émergent légèrement au-dessus des collines boisées, en direction du sud. A noter que le parc de Mailhac-sur-Benaize est également visible en direction du sud-ouest, mais n'apparaît pas dans le cadrage de cette vue. Sa perception est atténuée par la trame bocagère visible au second plan.

L'effet cumulé du projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles avec les autres projets est modéré.

| | |
|-----------------------------|---|
| Coordonnées du point de vue | X = 525320 Y = 2145961 Alt = 276m |
| Périmètre d'étude | Rapproché |
| Date de la prise de vue | 26/01/2017—15h05 |
| Focale | 50 mm |
| Eolienne la plus proche | E3 - 1917 m |
| Eolienne la plus éloignée | E6 - 3183 m |



▲
97°

▲
197°



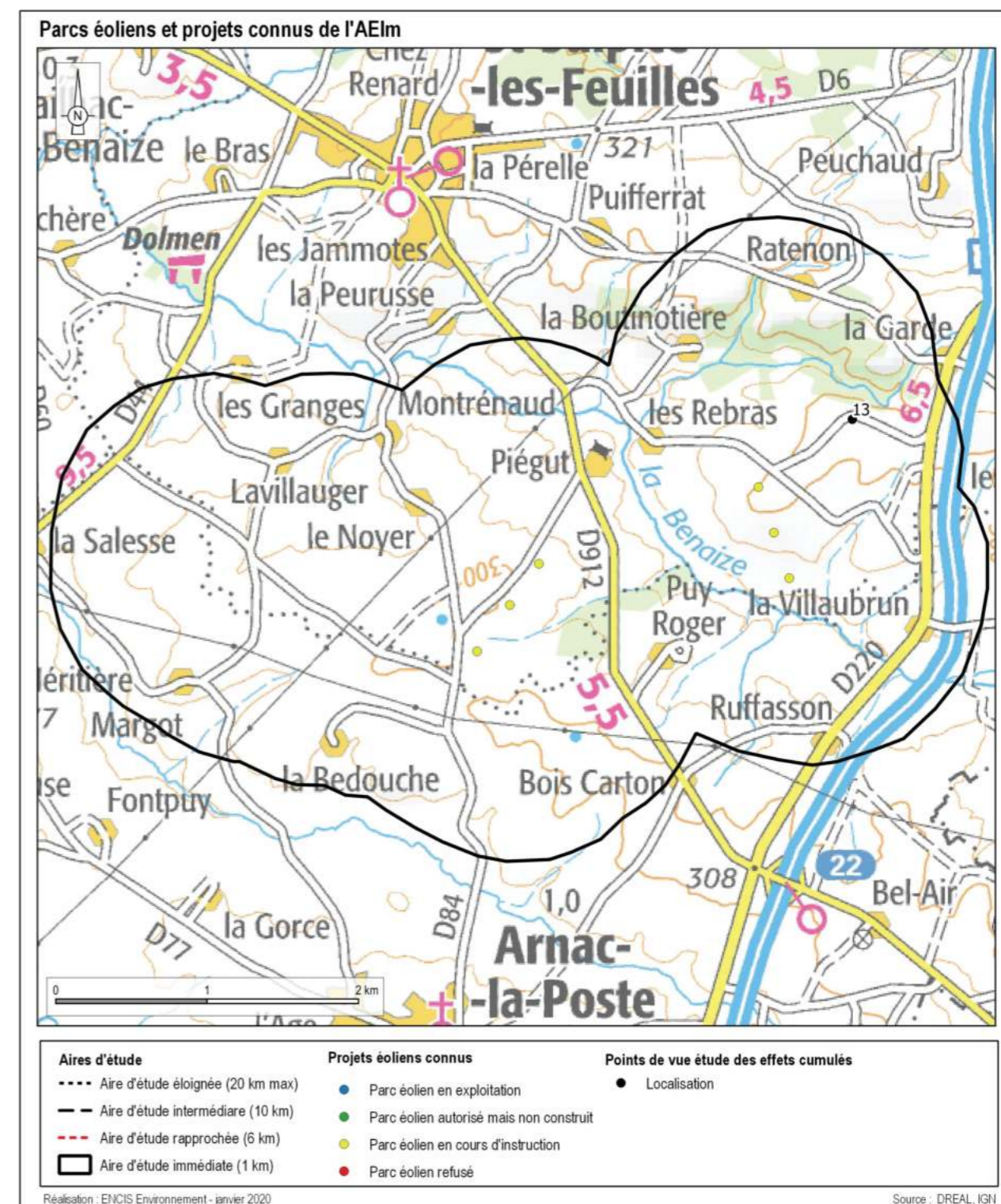


5. Photomontages de l'aire immédiate

Un photomontage a été sélectionné pour illustrer les effets cumulés du projet avec les autres projets existants ou approuvés sur l'aire d'étude immédiate. Sa localisation apparaît sur la carte ci-contre.

| PHOTOMONTAGES DANS L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE | | | |
|---|-----------------------------|--------------|--------|
| N° PM | Enjeu | Localisation | Impact |
| 13 | Lieu de vie, effets cumulés | La Chirade | Modéré |

Tableau 5 : Listes des points de vue sélectionnés pour les photomontages d'étude des effets cumulés dans l'AEIm.



Carte 5 : Localisation des photomontages dans l'aire d'étude immédiate.

Photomontage n°13: La Chirade - Saint-Sulpice-les-Feuilles



Enjeux : Lieu de vie / effets cumulés

Description du contexte de la vue : Le point de vue est situé au niveau de la limite ouest du hameau du Mazier. Il permet de percevoir très nettement le projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles, même si la présence d'arbres composant la trame bocagère masque une partie des éoliennes.

Evaluation des effets cumulés : D'autres projets éoliens sont visibles en arrière-plan au-delà de la ligne d'horizon, formée par un continuum de collines boisées : les Terres Noires ou Mailhac-sur-Benaize. Même si ils paraissent éloignés, ils renforcent de manière significative la présence de l'éolien dans le paysage, depuis ce secteur.

L'effet cumulé du projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles avec les autres projets est modéré.

| | |
|-----------------------------|---|
| Coordonnées du point de vue | X = 528373 Y = 2145323 Alt = 309m |
| Périmètre d'étude | Immédiate |
| Date de la prise de vue | 26/01/2017—13h55 |
| Focale | 50 mm |
| Eolienne la plus proche | E4 - 717 m |
| Eolienne la plus éloignée | E1 - 2866 m |

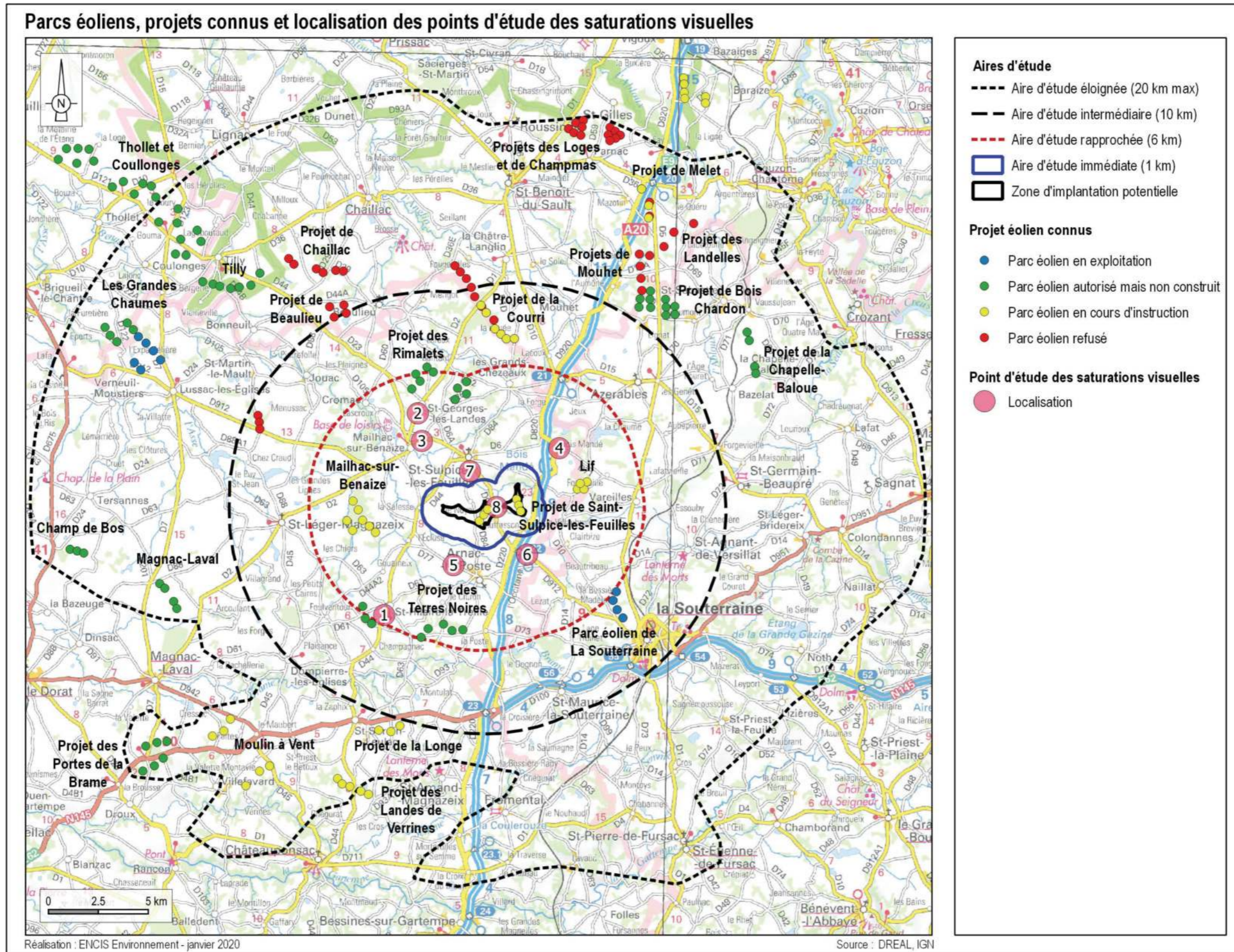






6. Étude des saturations visuelles

Pour l'étude des saturations visuelles à proximité du projet éolien de Saint-Sulpice-les-Feuilles, huit points d'étude ont été choisis (leur localisation apparaît sur la carte page suivante). Cette sélection a été réalisée en privilégiant l'étude depuis les lieux de vie proches et concentrant le plus d'habitant. Il a également été pris en compte des secteurs maximisant la perception des projets proches et plus éloignés. Le choix de chaque point de vue sera détaillé davantage dans les paragraphes suivants concernant chacun d'eux.



Carte 6 : Parcs éoliens, projets existants ou approuvés et localisation des points d'étude des saturations visuelles.

1. Etude des saturations visuelles près de Saint-Hilaire-la-Treille

Choix du point d'analyse

Le point d'étude des saturations visuelles a été sélectionné au sud du bourg de Saint-Hilaire-la-Treille. Il est situé proche du lieu-dit le Pylône, le long de la D44, et permet d'avoir une vue large sur le paysage environnant et les projets éoliens proches.

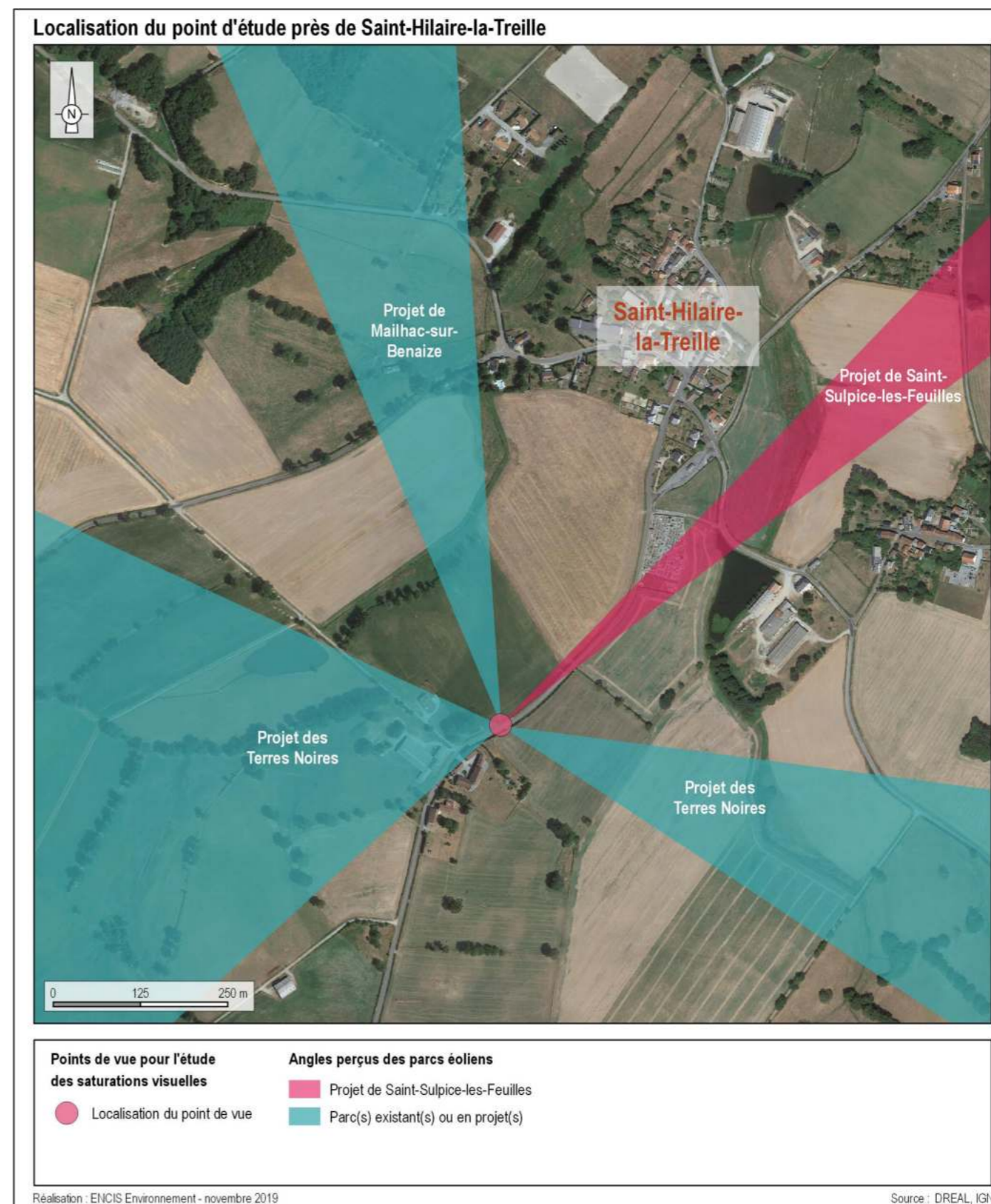
Etat initial

Le projet éolien des Terres Noires est très proche du lieu sélectionné pour les saturations visuelles. Les éoliennes sont situées de part et d'autre du lieu de vie du Pylône. L'angle visuel horizontal totalisé par ce projet est de $90,1^\circ$. Le projet de Mailhac-sur-Benaize est plus éloigné et sa perception est légèrement atténuée par le relief. Son angle horizontal de perception est de $16,7^\circ$ dans le périmètre de 5 km et de $9,1^\circ$ dans le périmètre de 10 km. A noter que d'autres parcs seront également visibles en direction du nord. Ils se situent tous à plus de 10 km, voire plus de 15 km. Leur perception est donc moins prégnante dans le paysage.

Etat projeté

En direction du nord-est, le projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles est à plus de 5 km et son angle de perception visuelle horizontale est de $9,4^\circ$. Le projet ne vient pas réduire le plus grand angle de respiration visuelle, qui est situé en direction depuis ce point de vue. Depuis ce secteur, c'est essentiellement le projet des Terres Noires qui marque le paysage immédiat avec une prégnance importante. Le projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles n'est pas le plus impactant mais vient néanmoins densifier la présence de l'éolien, dans un contexte où les projets se multiplient. A noter que la perception des projets éoliens est moins importante depuis le village de Saint-Hilaire-la-Treille.

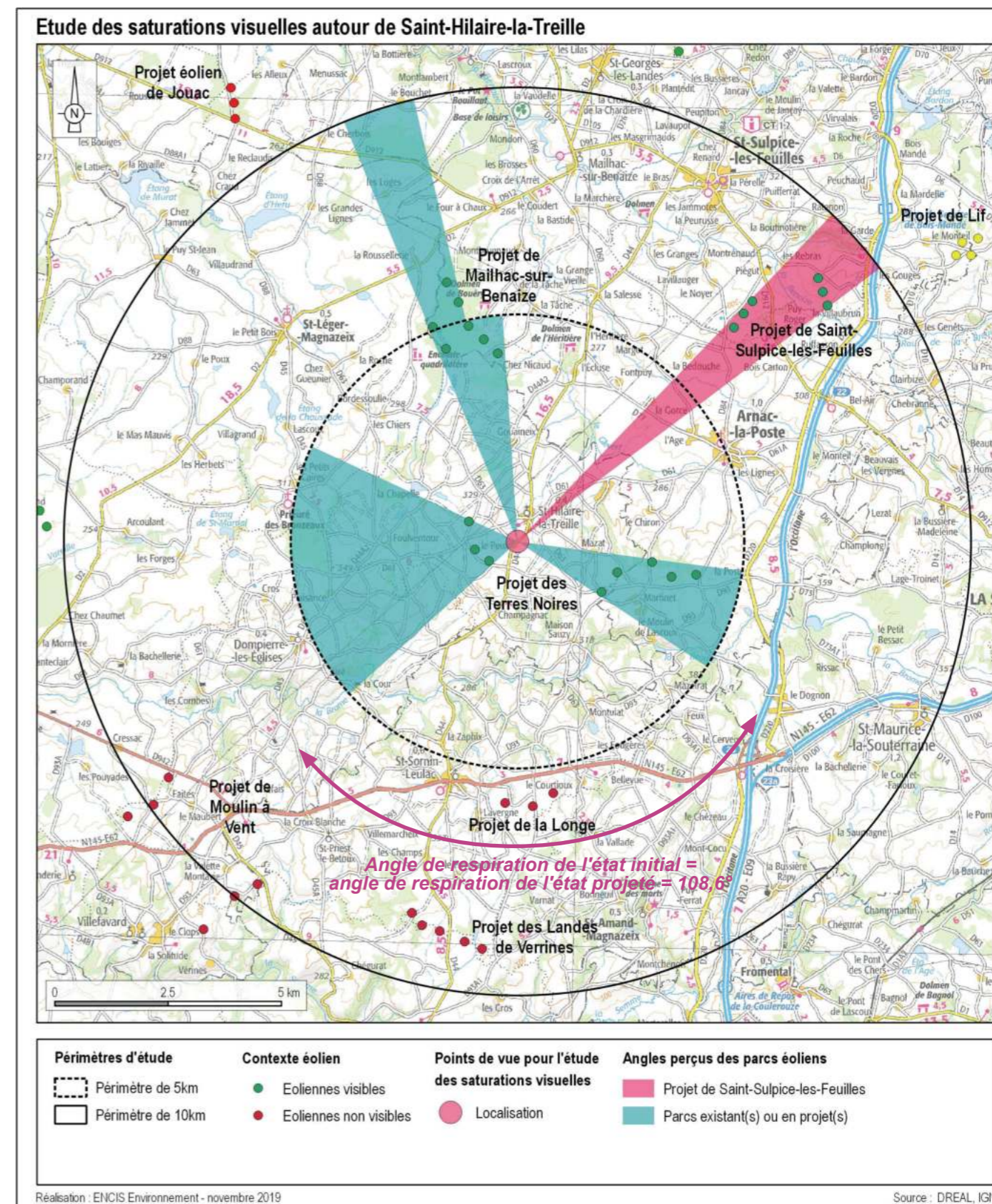
Le projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles a un impact faible en terme de saturation visuelle.



Carte 7 : Localisation du point d'analyse, au sud de Saint-Hilaire-la-Treille.

| EVALUATION DU RISQUE DE SATURATION VISUELLE ET D'ENCERCLEMENT | | | | | | | | |
|---|-----------------------------|-----------------------|--|---------------------------------|--|----------------------------|---|---|
| Point d'analyse situé proche de Saint-Hilaire-la-Treille - distance au projet : 6 721 m | | | | | | | | |
| | Nombre d'éoliennes visibles | | Angle d'occupation des horizons (en degré) | | Indice de densité sur les horizons occupés | | | Indice de respiration Plus grand angle sans éolienne (en degré) |
| | Entre 0 et 5 km (B) | Entre 5 et 10 km (B') | Entre 0 et 5 km (A en degrés) | Entre 5 et 10 km (A' en degrés) | Entre 0 et 5 km (B/A) | Entre 5 et 10 km (B'/(A')) | Entre 0 et 10 km (B+B'/(A+A')) SANS double compte | |
| Etat initial | 12 | 3 | 106,8 | 9 | 0,1 | 0,33 | 0,14 | 108,6 |
| Contribution du projet à l'ensemble de la saturation visuelle | 0 | 6 | 0 | 9,4 | 0 | 0 | 0,64 | 0 |
| Etat avec le projet | 12 | 9 | 106,8 | 18,4 | 0,1 | 0,49 | 0,18 | 108,6 |

Tableau 6 : Evaluation du risque de saturation visuelle et d'encerclement, près de Saint-Hilaire-la-Treille.



Carte 8 : Saturation visuelle depuis Saint-Hilaire-la-Treille.

2. Etude des saturations visuelles près de Saint-Georges-les-Landes

Choix du point d'analyse

Le bourg de Saint-Georges-les-Landes est localisé à environ 1,5 km au nord de Mailhac-sur-Benaize. Il est situé à proximité du projet éolien des Rimalets et la limite sud du lieu de vie permet d'avoir quelques vues lointaines, notamment en direction du projet éolien de la Roche (photomontage n°78 depuis le sud de Saint-Georges-les-Landes).

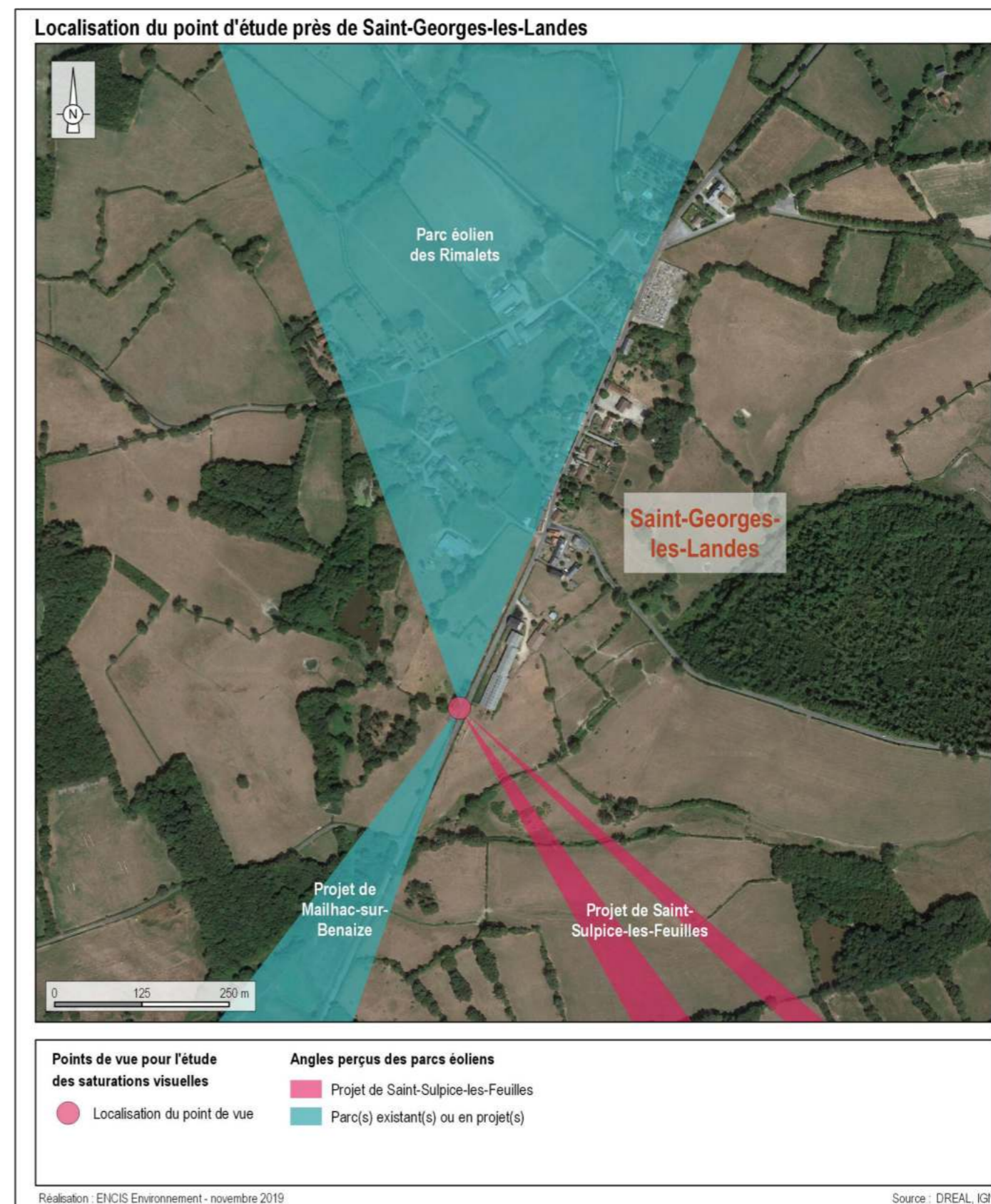
Etat initial

Depuis le point de vue sélectionné et en direction du nord, on discerne essentiellement les éoliennes du secteur ouest du projet des Rimalets, avec un angle de perception horizontal de $39,1^\circ$. En direction du sud, le projet de Mailhac-sur-Benaize apparaît au-dessus des boisements lointains, dans un angle de perception visuelle horizontal de 18° . La trame bocagère et les boisements atténuent globalement les perceptions vers ces parcs éoliens localisés en direction du sud et du sud-est. Boisements et relief masquent les vues vers les autres parcs localisés dans un rayon de moins de 10 km.

Etat projeté

En direction du sud-est, l'extrémité des éoliennes du projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles émerge au-dessus de boisements, avec un angle de 11° . Si le projet reste globalement peu perceptible depuis ce secteur, il réduit néanmoins le plus grand angle de respiration visuelle sans éoliennes, le passant de $177,3^\circ$ à $125,6^\circ$. Dans ce secteur, le parc éolien des Rimalets reste le plus impactant. Depuis la limite nord du village, le secteur est de ce même projet devient perceptible. La prégnance du projet sur le lieu de vie est donc importante. Le projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles est par contre imperceptible depuis le centre du village et sa frange nord.

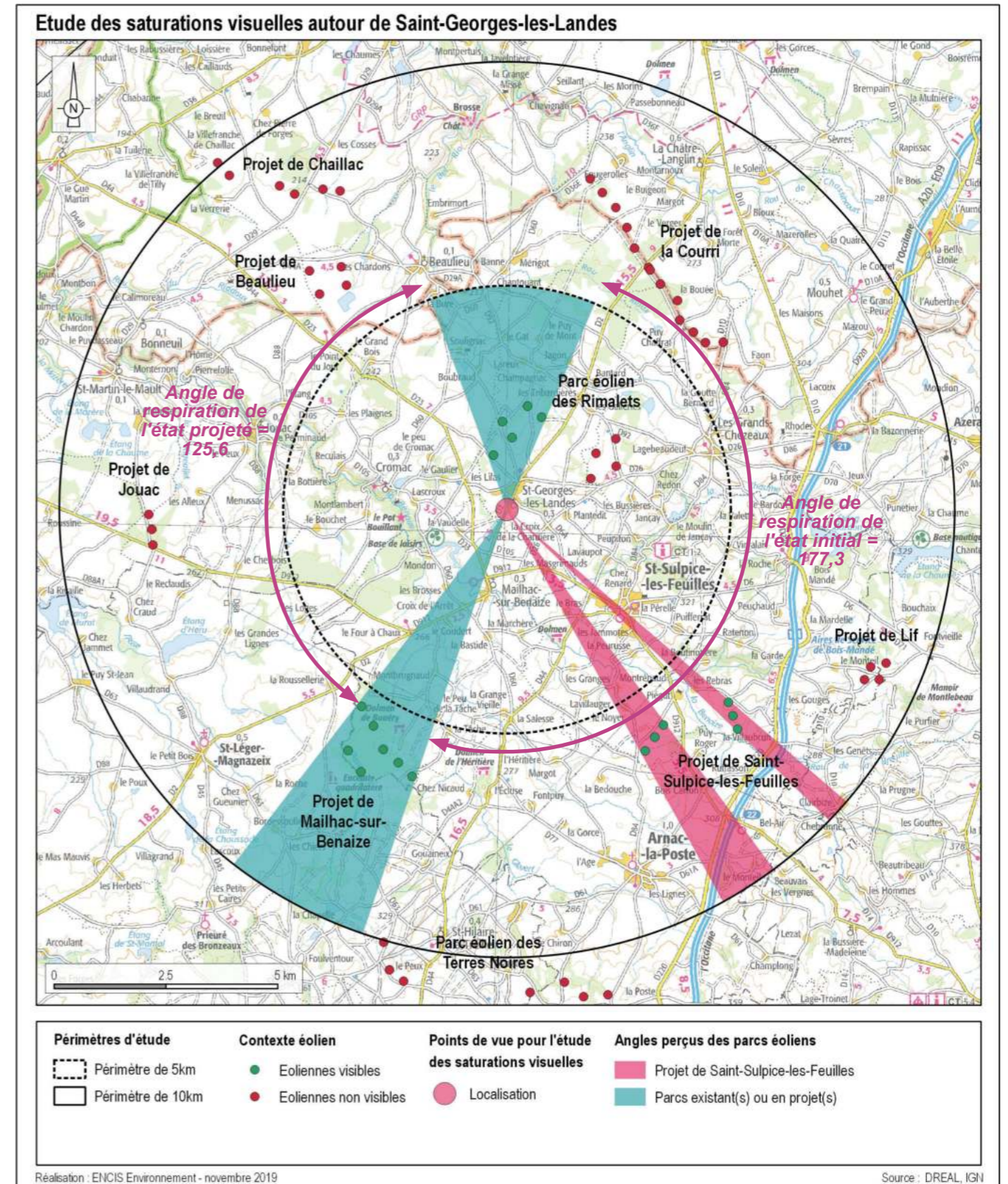
Le projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles a un impact faible en terme de saturation visuelle.



Carte 9 : Localisation du point d'analyse, au sud de Saint-Georges-les-Landes.

| EVALUATION DU RISQUE DE SATURATION VISUELLE ET D'ENCERCLEMENT | | | | | | | | |
|---|-----------------------------|-----------------------|--|---------------------------------|--|----------------------------|---|---|
| Point d'analyse situé proche de Saint-Georges-les-Landes - distance au projet : 5 950 m | | | | | | | | |
| | Nombre d'éoliennes visibles | | Angle d'occupation des horizons (en degré) | | Indice de densité sur les horizons occupés | | | Indice de respiration Plus grand angle sans éolienne (en degré) |
| | Entre 0 et 5 km (B) | Entre 5 et 10 km (B') | Entre 0 et 5 km (A en degrés) | Entre 5 et 10 km (A' en degrés) | Entre 0 et 5 km (B/A) | Entre 5 et 10 km (B'/(A')) | Entre 0 et 10 km (B+B'/(A+A')) SANS double compte | |
| Etat initial | 5 | 7 | 39,1 | 18 | 0,13 | 0,39 | 0,21 | 177,3 |
| Contribution du projet à l'ensemble de la saturation visuelle | 0 | 6 | 0 | 11,05 | 0 | 0,54 | 0,54 | - 51,7 |
| Etat avec le projet | 5 | 13 | 39,1 | 29,05 | 0,13 | 0,45 | 0,26 | 125,6 |

Tableau 7 : Evaluation du risque de saturation visuelle et d'encerclement, près de Saint-Georges-les-Landes.



Carte 10 : Saturation visuelle depuis Saint-Georges-les-Landes.

3. Etude des saturations visuelles près de Mailhac-sur-Benaize

Choix du point d'analyse

Le bourg de Mailhac-sur-Benaize est localisé à proximité du cours de la Benaize. Depuis le bourg même, les visibilités lointaines sont généralement masquées par le relief ou par la trame bâtie du bourg. Le point de vue a donc été sélectionné plus à l'est du bourg, le long de la D912. Ce point de vue, qui reste assez proche du bourg permet d'avoir une vue panoramique sur le paysage proche et plus lointain.

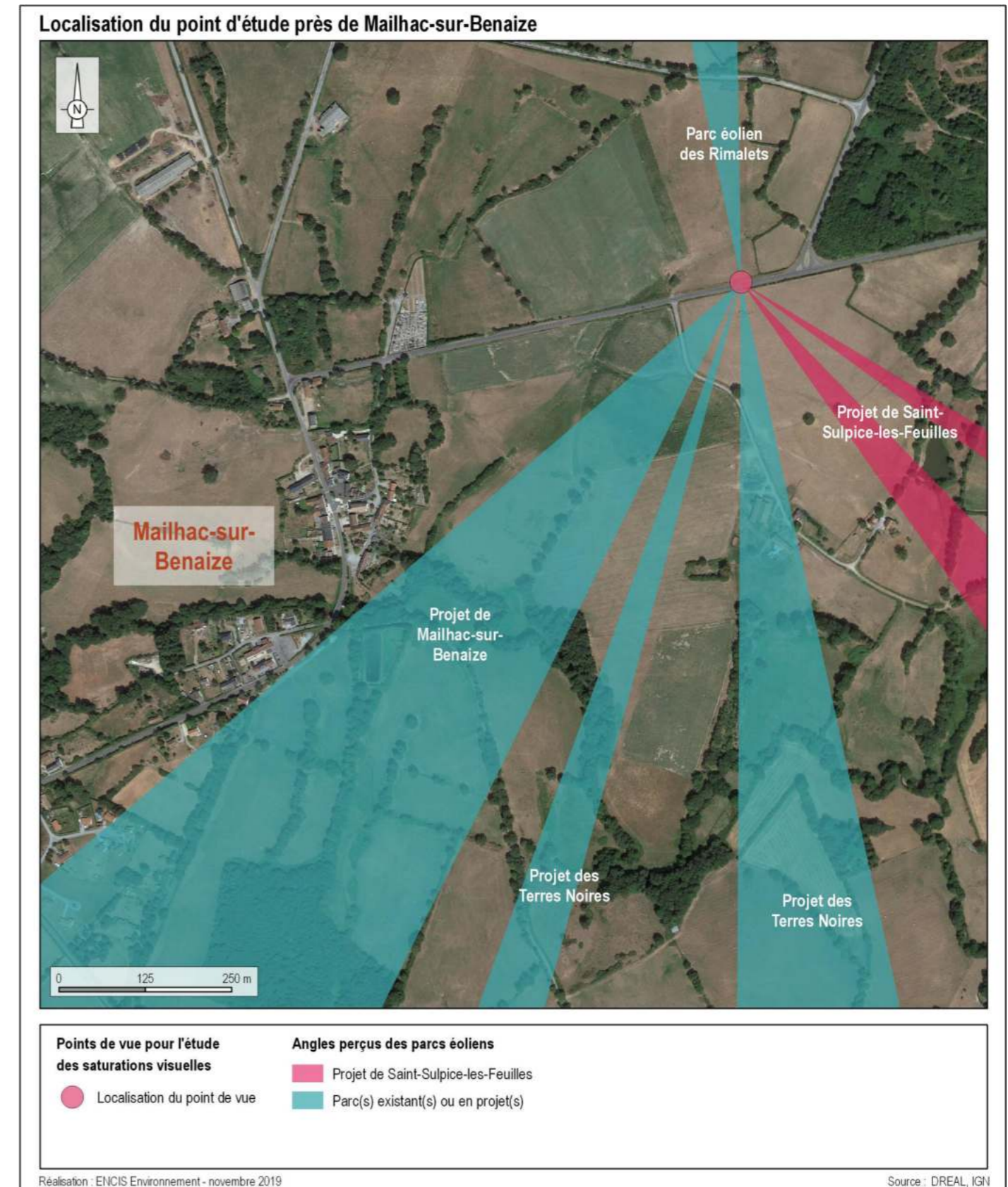
Etat initial

Le point de vue permet essentiellement de percevoir les projets éoliens situés en direction du sud par rapport au point d'étude. Le projet de Mailhac-sur-Benaize reste le plus proche avec un angle de perception horizontal de $23,25^\circ$. Plus au sud, le projet des Terres Noires s'inscrit dans la continuité de ce dernier, bien que plus éloigné. Il apparaît en deux secteurs distincts, respectivement de $5,07^\circ$ et $13,1^\circ$. En direction du nord, trois éoliennes du projet des Rimalets sont perceptibles, émergeant au-dessus de boisements proches, dans un angle de $11,75^\circ$.

Etat projeté

Depuis ce secteur, le projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles apparaît dans une continuité de l'éolien. Il réduit le plus grand angle de respiration visuelle sans éolienne de façon assez significative, puisque ce dernier passe de $169,1^\circ$ à $122,9^\circ$. Le point d'étude est localisé le long d'une route assez fréquentée, la D912, mais reste assez éloigné du bourg de Mailhac-sur-Benaize. On note que les perceptions des projets éolien sont réduites depuis le lieu de vie même.

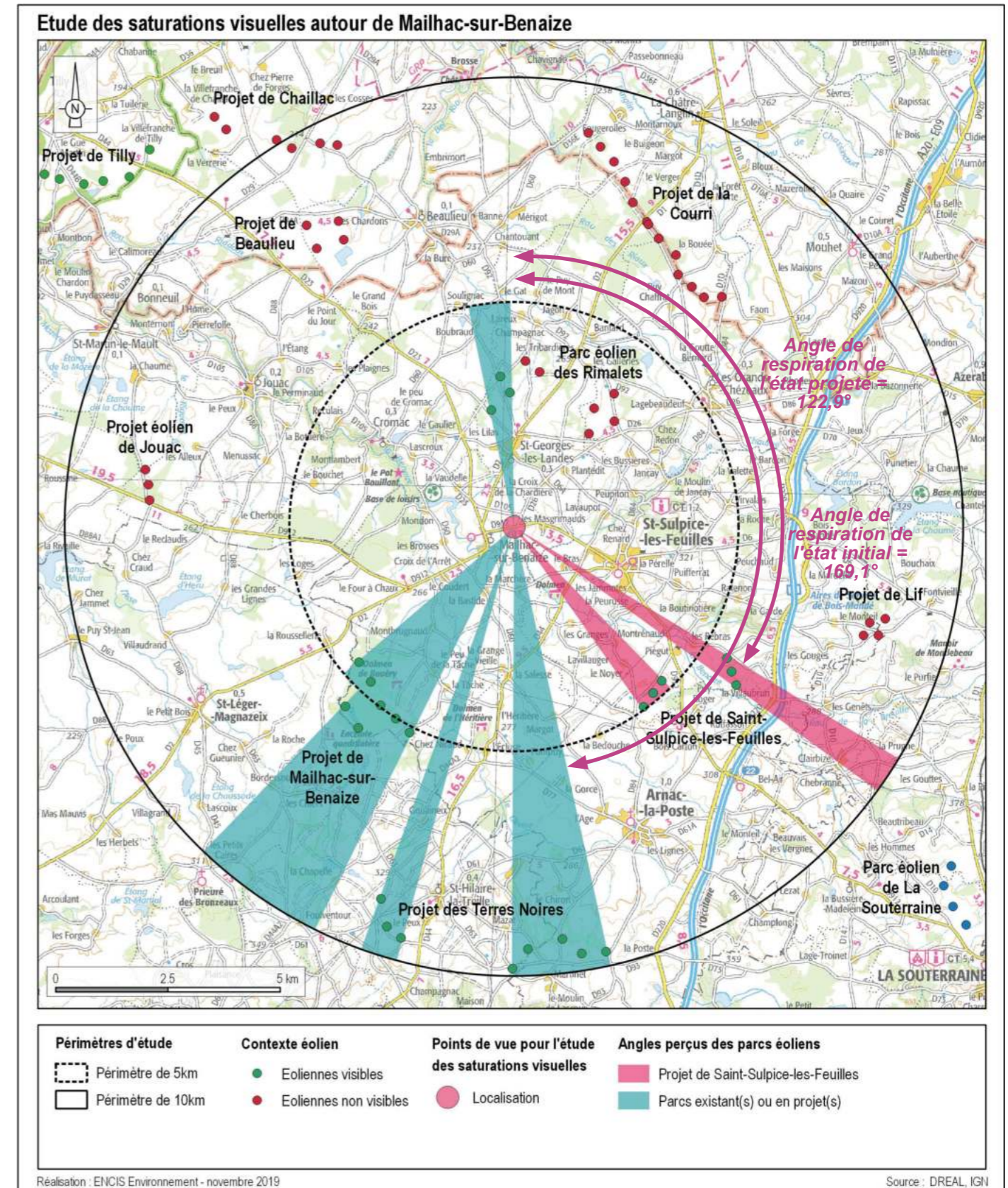
Le projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles a un impact faible en terme de saturation visuelle.



Carte 11 : Localisation du point d'analyse, à l'est du bourg de Mailhac-sur-Benaize.

| EVALUATION DU RISQUE DE SATURATION VISUELLE ET D'ENCERCLEMENT | | | | | | | | |
|--|-----------------------------|-----------------------|--|---------------------------------|--|--------------------------|---|---|
| Point d'analyse situé proche de Mailhac-sur-Benaize - distance au projet : 4 725 m | | | | | | | | |
| | Nombre d'éoliennes visibles | | Angle d'occupation des horizons (en degré) | | Indice de densité sur les horizons occupés | | | Indice de respiration Plus grand angle sans éolienne (en degré) |
| | Entre 0 et 5 km (B) | Entre 5 et 10 km (B') | Entre 0 et 5 km (A en degrés) | Entre 5 et 10 km (A' en degrés) | Entre 0 et 5 km (B/A) | Entre 5 et 10 km (B'/A') | Entre 0 et 10 km (B+B'/(A+A')) SANS double compte | |
| Etat initial | 6 | 12 | 25,28 | 35,61 | 0,24 | 0,34 | 0,34 | 169,1 |
| Contribution du projet à l'ensemble de la saturation visuelle | 3 | 3 | 9,67 | 5,13 | 0,31 | 0,58 | 0,41 | - 46,2 |
| Etat avec le projet | 9 | 15 | 34,85 | 40,69 | 0,26 | 0,37 | 0,35 | 122,9 |

Tableau 8 : Evaluation du risque de saturation visuelle et d'encerclement, près de Mailhac-sur-Benaize.



Carte 12 : Saturation visuelle depuis Mailhac-sur-Benaize.

4. Etude des saturations visuelles près de Bois Mandé

Choix du point d'analyse

Au nord du projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles, le tracé de la D71 permet d'avoir quelques visibilitées lointaines en direction du sud, du nord et de l'ouest. Il s'agit d'une route secondaire relativement fréquentée, localisée à proximité de lieux de vie (Bois Mandé, La Roche, La Mardelle, Peuchaud, etc) et du tracé de l'autoroute A20 et de la route départementale D220. Enfin, plusieurs projets éoliens proches et plus éloignés sont perceptibles depuis ce point de vue (photomontage n°163 le long de la D6, près de Bois Mandé).

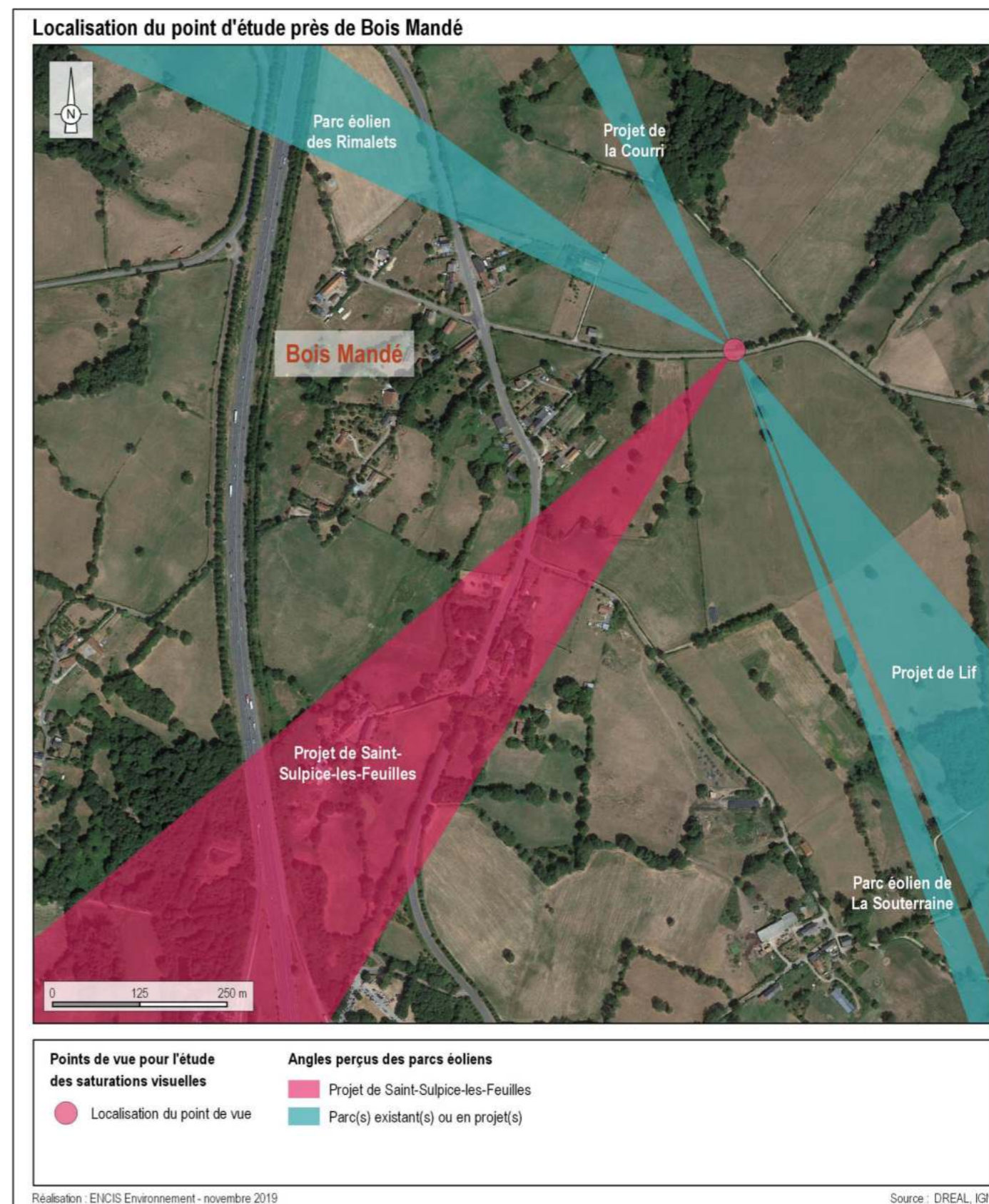
Etat initial

Légèrement à l'écart du hameau de Bois Mandé, à l'est du bourg et long de la D6, on perçoit plusieurs projets éoliens. Le projet de Lif reste le plus visible et le plus proche, situé en direction du sud-est et perceptible selon un angle de $18,9^\circ$. Dans la continuité de ce dernier, on perçoit également le projet de la Souterraine (angle de $3,13^\circ$). Son éloignement au point de vue réduit sa visibilité. Les autres projets visibles sont perceptibles en direction du nord. Quatre éoliennes du projet de la Courri sont visibles dans un angle de $6,9^\circ$ et quatre autres du projet des Rimalets dans un angle de $11,7^\circ$. Les vues en direction de ces projets restent cependant atténuées par la présence de la trame bocagère proche ainsi que par quelques éléments bâtis proches.

Etat projeté

Le projet vient se positionner en direction du sud-ouest depuis ce point de vue. Il ne réduit pas le plus grand angle de respiration visuelle sans éolienne mais vient cependant s'intercaler dans un angle ouvert où les projets restaient peu perceptibles jusqu'alors. La trame bocagère proche vient sensiblement atténuer les perceptions en direction du projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles. Malgré ces filtres de végétation, l'angle de perception horizontal du projet est de $19,8^\circ$ depuis ce point de vue.

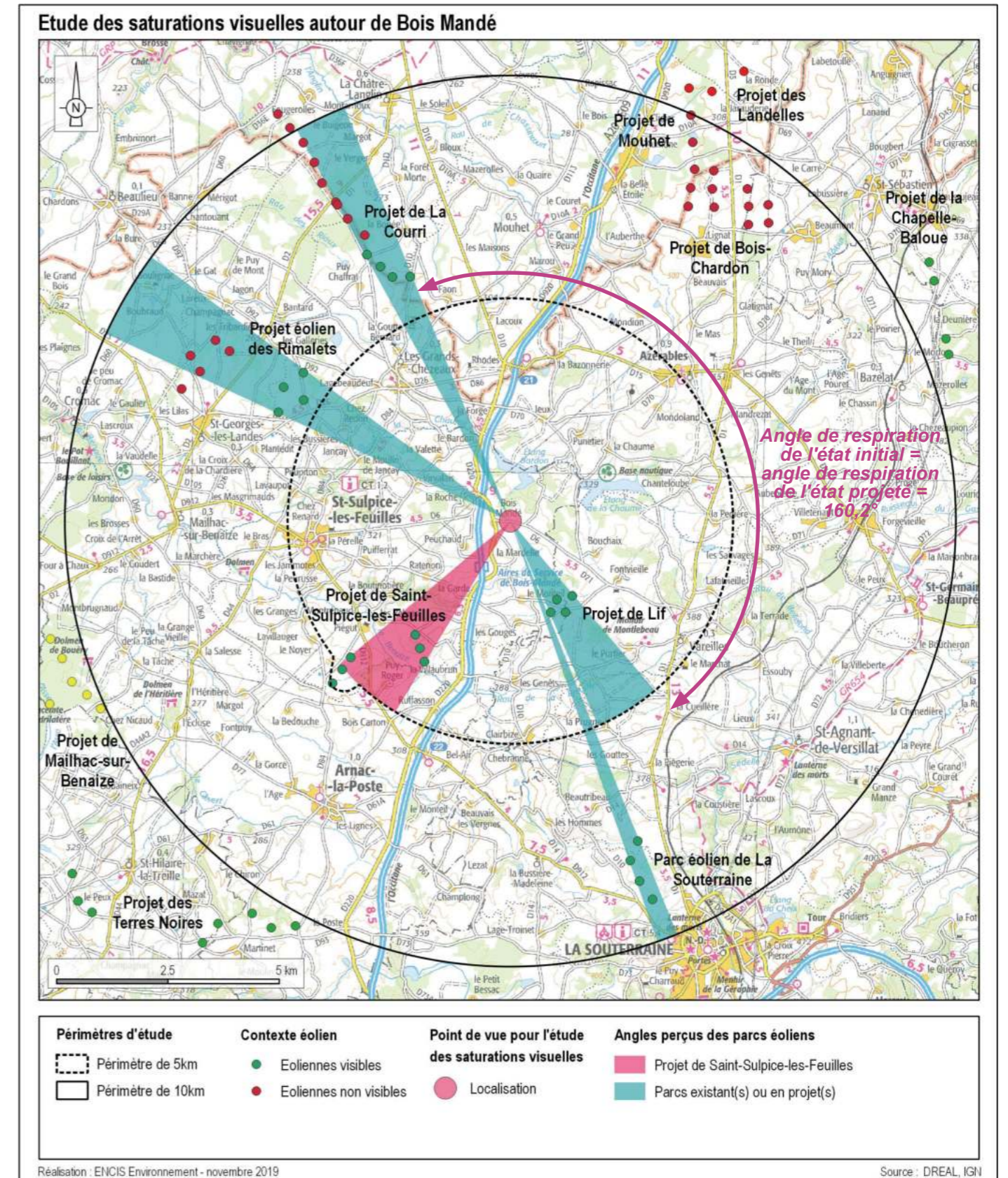
Le projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles a un impact faible en terme de saturation visuelle.



Carte 13 : Localisation du point d'analyse, à l'est du bourg de Bois Mandé.

| EVALUATION DU RISQUE DE SATURATION VISUELLE ET D'ENCERCLEMENT | | | | | | | | |
|---|-----------------------------|-----------------------|--|---------------------------------|--|--------------------------|---|---|
| Point d'analyse situé proche de Bois Mandé - distance au projet : 3 330 m | | | | | | | | |
| | Nombre d'éoliennes visibles | | Angle d'occupation des horizons (en degré) | | Indice de densité sur les horizons occupés | | | Indice de respiration Plus grand angle sans éolienne (en degré) |
| | Entre 0 et 5 km (B) | Entre 5 et 10 km (B') | Entre 0 et 5 km (A en degrés) | Entre 5 et 10 km (A' en degrés) | Entre 0 et 5 km (B/A) | Entre 5 et 10 km (B'/A') | Entre 0 et 10 km (B+B'/(A+A')) SANS double compte | |
| Etat initial | 4 | 12 | 18,9 | 21,7 | 0,21 | 0,55 | 0,39 | 160,2 |
| Contribution du projet à l'ensemble de la saturation visuelle | 6 | 0 | 19,8 | 0 | 0,30 | 0 | 0,30 | 0 |
| Etat avec le projet | 10 | 12 | 38,7 | 21,7 | 0,26 | 0,55 | 0,36 | 160,2 |

Tableau 9 : Evaluation du risque de saturation visuelle et d'encerclement, près de Bois Mandé.



Carte 14 : Saturation visuelle depuis la D71, près de Bois Mandé.

5. Etude des saturations visuelles autour d'Arnac-la-Poste

Choix du point d'analyse

Le point sélectionné pour l'étude des saturations visuelles, à proximité d'Arnac-la-Poste, est excentré par rapport au centre bourg, de façon à avoir une vue d'ensemble sur le contexte éolien alentour. Il est localisé au niveau de la sortie ouest du bourg, le long de la D77. Ce secteur ouvre des vues assez larges en direction du nord et du sud. Ponctuellement, une maison ou un alignement d'arbres s'interpose avec ces perceptions lointaines.

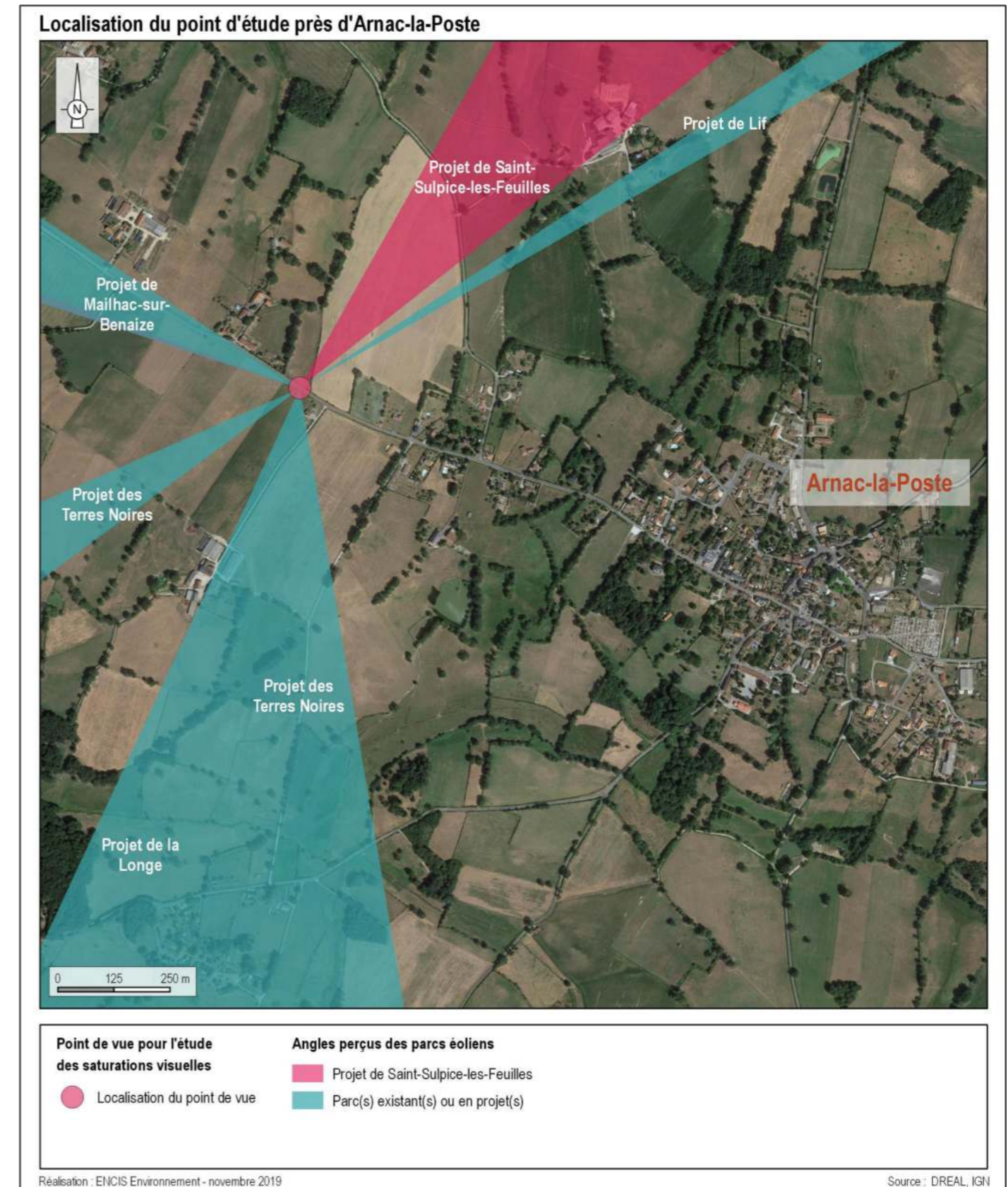
Etat initial

Au niveau de la frange ouest du bourg d'Arnac-la-Poste, le tracé de la D77 offre des vues panoramiques en direction du sud et du nord. Le projet le plus proche de ce secteur reste le projet des Terres Noires, perceptible en direction du sud et totalisant près de 46,8° (34,2° dans le périmètre des 5 km et 12,6 dans les 10 km). En direction de l'ouest, le projet de Mailhac-sur-Benaize est visible dans le prolongement de la D77 avec un angle de 14,7°. En direction du nord, on perçoit également le projet de Lif, dont la perception est légèrement atténuée par la trame bocagère (angle de 3,5°). Enfin, on perçoit aussi la partie haute du projet de la Longe, dans la même direction que le projet des Terres Noires, dans un angle de 6,7°.

Etat projeté

Le projet de Saint-Sulpice est visible en direction du nord dans un angle horizontal de 23,2°. Il s'inscrit presque dans la continuité visuelle du projet éolien de Lif, mais reste plus proche du point d'étude, donc sensiblement plus impactant dans le secteur. Il ne réduit pas le plus grand angle de respiration visuel mais augmente sensiblement la présence éolienne dans le secteur. On peut noter que le point d'étude a été choisi comme maximisant du point de vue de l'étude des saturation visuelle. Les intervisibilités vers les projets seront moindres depuis le centre du bourg d'Arnac-la-Poste.

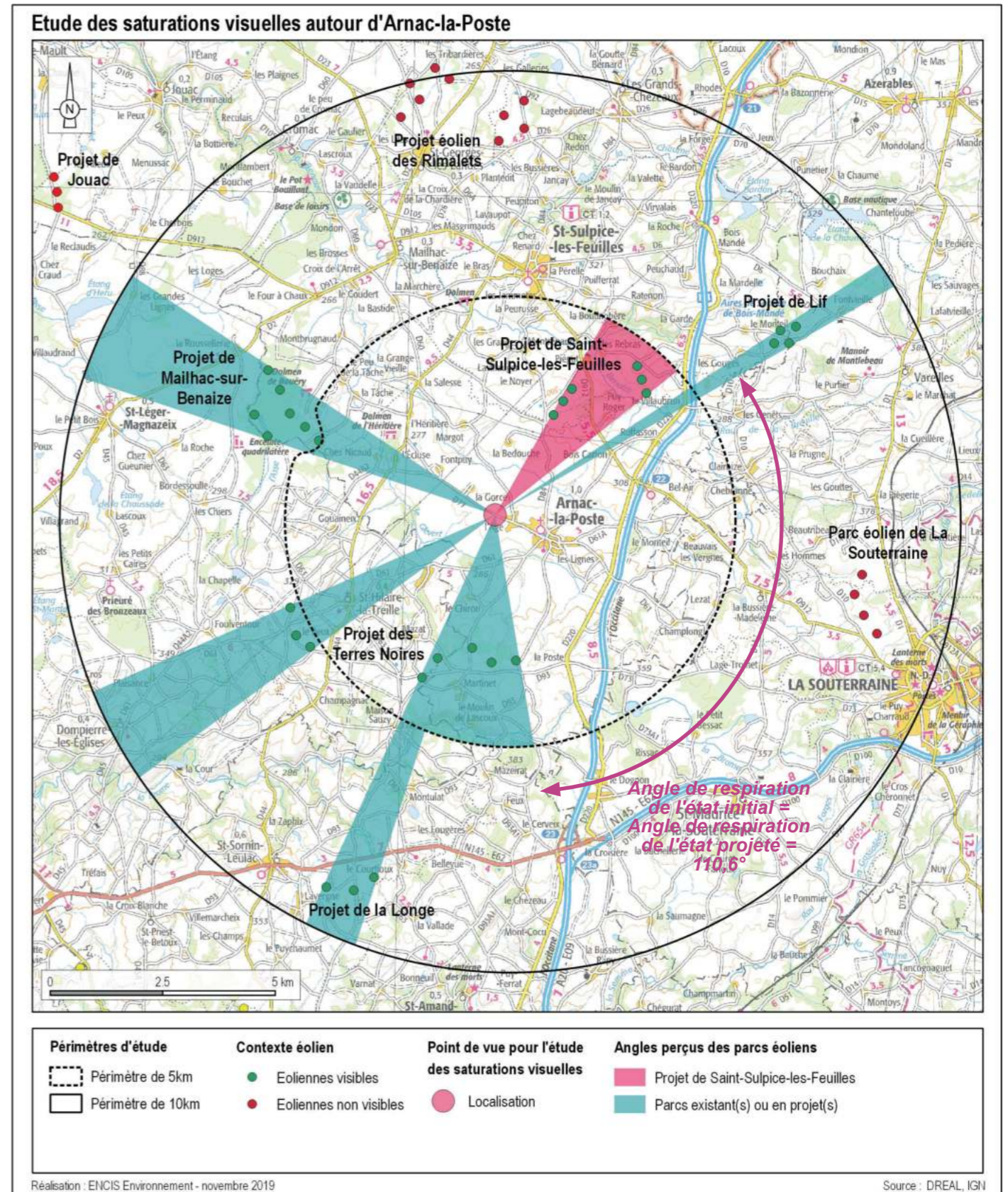
Le projet de La Roche a un impact faible en terme de saturation visuelle.



Carte 15 : Localisation du point d'analyse, en limite ouest d'Arnac-la-Poste, le long de la D77.

| EVALUATION DU RISQUE DE SATURATION VISUELLE ET D'ENCERCLEMENT | | | | | | | | |
|--|-----------------------------|-----------------------|--|---------------------------------|--|----------------------------|---|---|
| Point d'analyse situé proche d'Arnac-la-Poste - distance au projet : 6 515 m | | | | | | | | |
| | Nombre d'éoliennes visibles | | Angle d'occupation des horizons (en degré) | | Indice de densité sur les horizons occupés | | | Indice de respiration Plus grand angle sans éolienne (en degré) |
| | Entre 0 et 5 km (B) | Entre 5 et 10 km (B') | Entre 0 et 5 km (A en degrés) | Entre 5 et 10 km (A' en degrés) | Entre 0 et 5 km (B/A) | Entre 5 et 10 km (B'/(A')) | Entre 0 et 10 km (B+B'/(A+A')) SANS double compte | |
| Etat initial | 5 | 17 | 34,2 | 37,5 | 0,15 | 0,45 | 0,34 | 110,6 |
| Contribution du projet à l'ensemble de la saturation visuelle | 6 | 0 | 23,2 | 0 | 0,26 | 0 | 0,26 | 0 |
| Etat avec le projet | 11 | 17 | 57,4 | 37,5 | 0,19 | 0,45 | 0,30 | 110,6 |

Tableau 10 : Évaluation du risque de saturation visuelle et d'encerclement.



Carte 16 : Saturation visuelle depuis Arnac-la-Poste.

6. Etude des saturations visuelles depuis la D912 près de l'A20 et de la D220

Choix du point d'analyse

Le point sélectionné correspond à un secteur du tracé de la D912 qui offre des vues panoramiques sur le grand paysage, avant de rejoindre l'A20 et la D220. A l'échelle de l'aire d'étude éloignée, cette route permet de relier les villes de La Souterraine et de Saint-Sulpice-les-Feuilles.

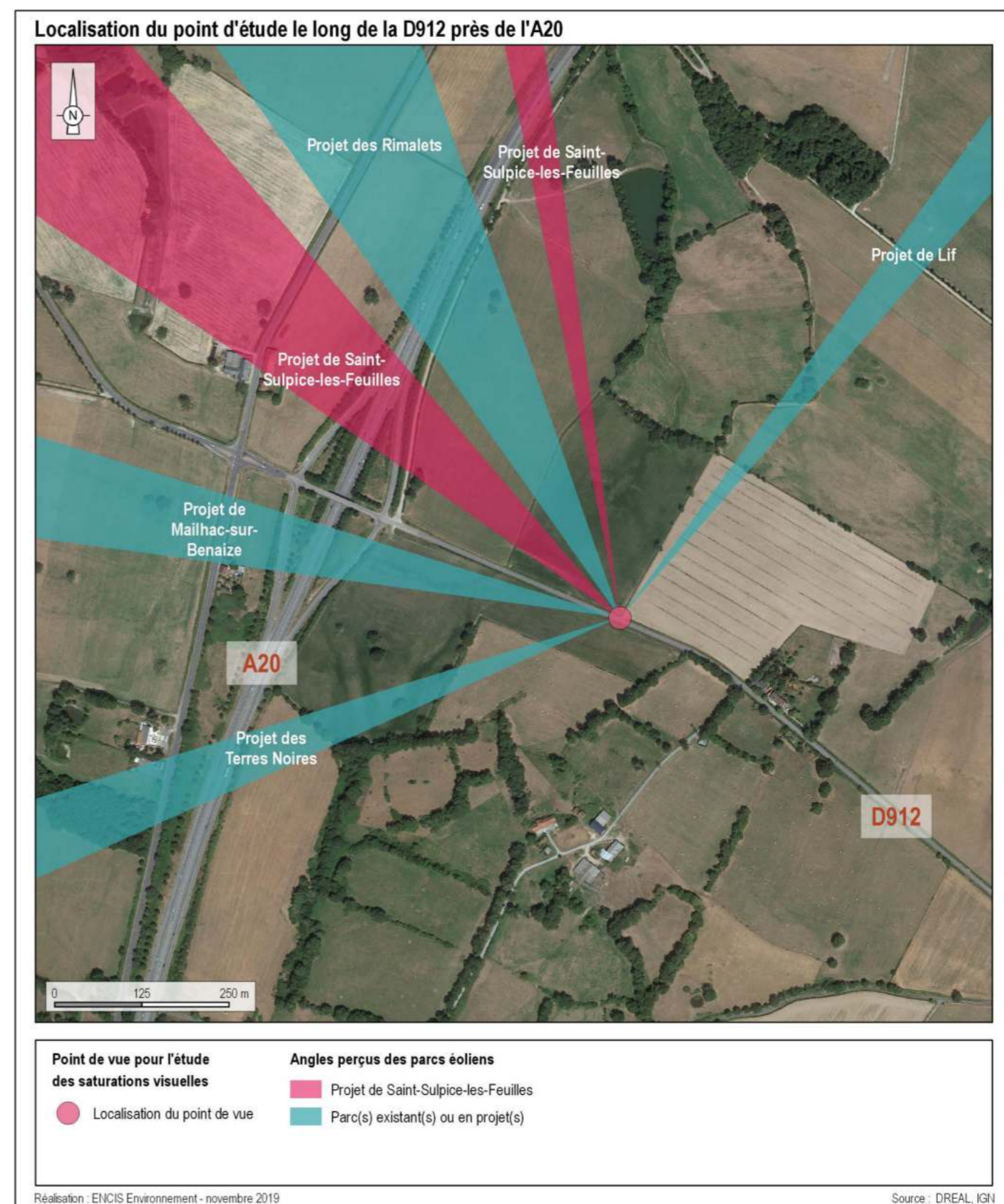
Etat initial

Le point de vue sélectionné permet de percevoir plusieurs projets éoliens en direction du sud, de l'ouest et du nord. En direction du nord-est, le projet de Lif reste le plus proche et occupe un angle de 6°. Le projet de Mailhac-sur-Benaize, bien que plus éloigné, se distingue assez nettement, au-dessus de collines boisées proches (angle de 9,6°). Le projet des Terres Noires est plus discret, seules les trois éoliennes les plus à l'ouest sont perceptibles (angle de 7,3°). Enfin le projet des Rimalets est aussi visible mais son éloignement réduit dans ce cas encore sa perception (angle de 16,2°).

Etat projeté

Depuis ce secteur, le projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles est visible en deux espaces distincts qui totalisent un angle de perception visuelle horizontale de 22°. Le projet est visible dans la même direction que celui des Rimalets, ce qui laisse percevoir une continuité de l'éolien dans ce secteur. A noter que d'autres projets seront potentiellement visibles tels que celui de la Courri ou de Tilly, bien que plus lointains, donc non pris en compte dans le cadre de cette étude de saturation visuelle. Plus vers le sud, le projet de Mailhac-sur-Benaize est clairement lisible ainsi que trois éoliennes des Terres Noires en direction du sud-est. A noter que bien que l'axe routier soit assez fréquenté, il reste éloigné des principaux lieux de vie du secteur.

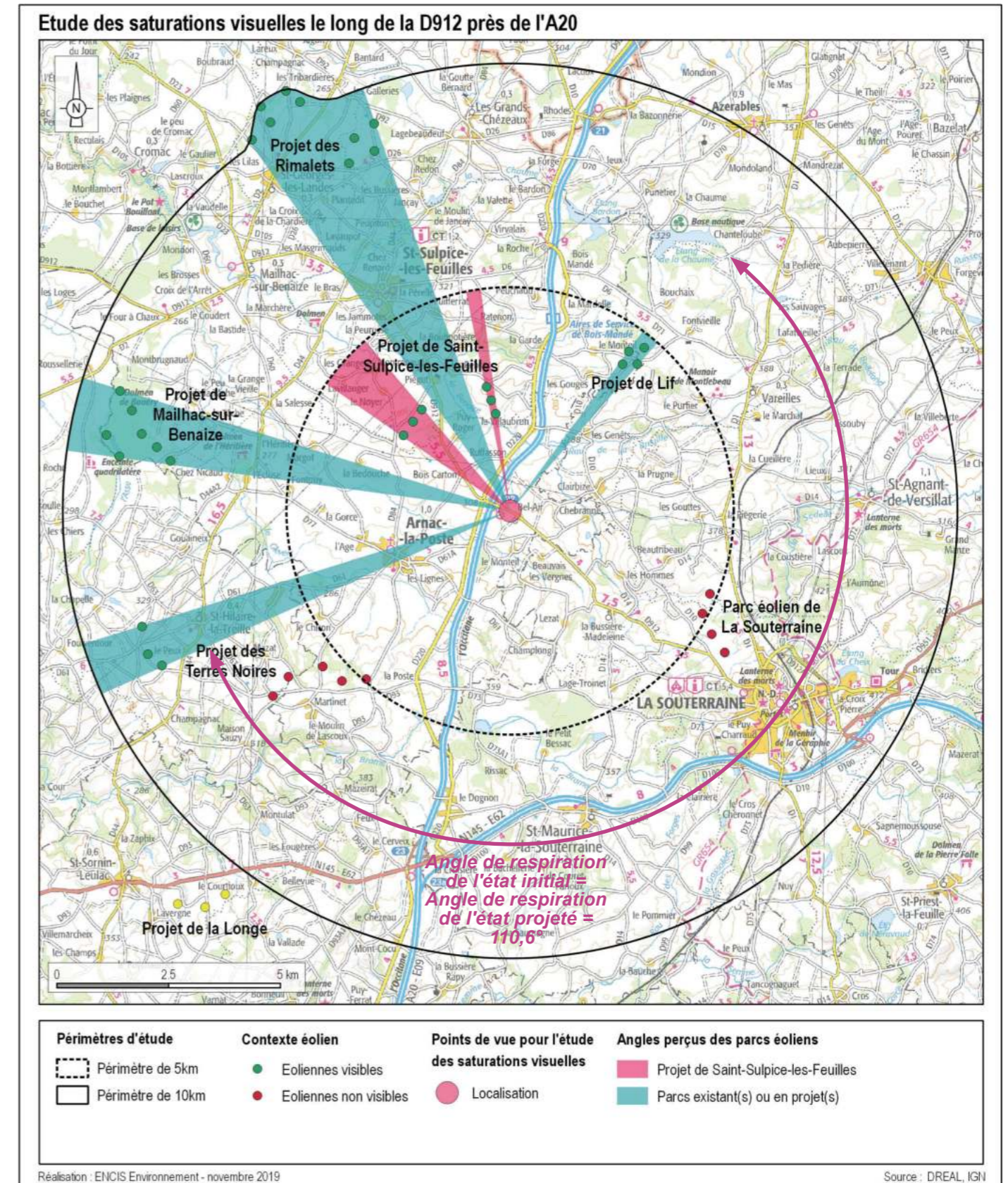
Le projet de La Roche a un impact faible en terme de saturation visuelle.



Carte 17 : Localisation du point d'analyse, le long de la D912, près des tracés de l'A20 et de la D220.

| EVALUATION DU RISQUE DE SATURATION VISUELLE ET D'ENCERCLEMENT | | | | | | | | |
|---|-----------------------------|-----------------------|--|---------------------------------|--|--------------------------|---|---|
| Point d'analyse situé le long de la D912 - distance au projet : 2 204 m | | | | | | | | |
| | Nombre d'éoliennes visibles | | Angle d'occupation des horizons (en degré) | | Indice de densité sur les horizons occupés | | | Indice de respiration Plus grand angle sans éolienne (en degré) |
| | Entre 0 et 5 km (B) | Entre 5 et 10 km (B') | Entre 0 et 5 km (A en degrés) | Entre 5 et 10 km (A' en degrés) | Entre 0 et 5 km (B/A) | Entre 5 et 10 km (B'/A') | Entre 0 et 10 km (B+B' / (A+A')) SANS double compte | |
| Etat initial | 4 | 19 | 6 | 33,1 | 0,67 | 0,57 | 0,59 | 203,8 |
| Contribution du projet à l'ensemble de la saturation visuelle | 6 | 0 | 22,08 | 0 | 0,26 | 0 | 0,26 | 0 |
| Etat avec le projet | 10 | 19 | 28,08 | 33,1 | 0,36 | 0,57 | 0,47 | 203,8 |

Tableau 11 : Évaluation du risque de saturation visuelle et d'encerclement depuis la D912, près du tracé de l'A20.



Carte 18 : Saturation visuelle depuis Arnac-la-Poste.

7. Etude des saturations visuelles autour de Saint-Sulpice-les-Feuilles

Choix du point d'analyse

Pour l'étude des saturations visuelles à proximité du bourg de Saint-Sulpice-les-Feuilles, le point d'analyse a été choisi au niveau de la limite sud. Si le secteur offre un large panorama en direction de toute la moitié nord, la perception des projets est légèrement atténuée par la présence de la trame bocagère proche (photomontage n°37 depuis la limite sud de Saint-Sulpice-les-Feuilles).

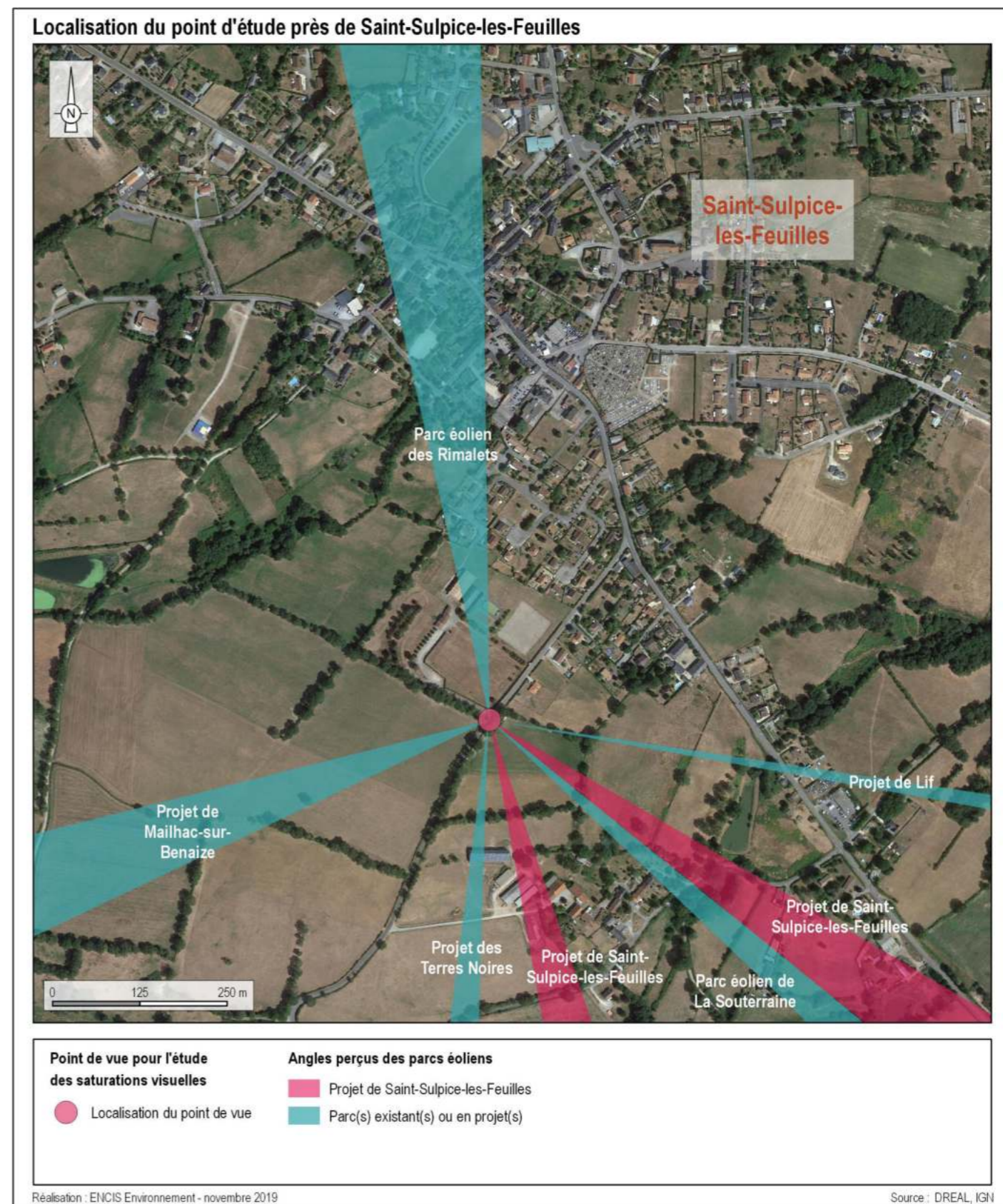
Etat initial

En limite sud de Saint-Sulpice-les-Feuilles, les abords du stade municipal ouvrent des vues panoramiques vers la moitié sud. Le parc éolien de la Souterraine est visible à l'horizon dans cette même direction (angle de perception horizontal de $3,8^\circ$). Sa perception est atténuée par la distance ainsi que par la présence de boisements proches qui filtrent les vues lointaines. En direction du sud-ouest, le projet de Mailhac émerge à l'horizon pour un angle de perception visuel horizontal de $10,3^\circ$. Quelques arbres d'une haie bocagère proche masquent certaines éoliennes du projet. Le projet des Rimalets est également assez proche du lieu de vie. Depuis le point de vue sélectionné, il apparaît au-dessus de la silhouette du bourg (angle de perception horizontal de $9,3^\circ$). Les cinq éoliennes du projet plus éloignées sont masquées par la trame bâtie du bourg depuis ce secteur. En direction de l'est, le projet de Lif reste peu visible (angle de perception d'environ 2°). Enfin, deux éoliennes du projet des Terres Noires apparaissent en direction du sud (angle de $3,9^\circ$), leur perception est atténuée par le bocage proche.

Etat projeté

Le projet éolien de Saint-Sulpice-les-Feuilles reste le plus proche du secteur mais également le plus présent, visible en direction du sud-est selon un angle visuel horizontal de $21,6^\circ$. Depuis ce secteur, le projet s'inscrit dans un angle visuel déjà occupé par l'éolien : le projet de Lif à l'est, celui de La Souterraine au sud-est puis celui des Terres Noires en direction du sud. Il ne réduit pas l'angle de respiration visuel maximal, localisé en direction du nord-est. La perception des éoliennes est fréquemment atténuée par la présence de la trame bocagère. Le projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles reste le plus proche et en l'absence de masque visuel ou de filtres arborés, les éoliennes sont assez présentes dans le paysage.

Le projet de Saint-Sulpice-les-Feuilles a un impact modéré en terme de saturation visuelle.



Carte 19 : Localisation du point d'analyse, en limite sud de Saint-Sulpice-les-Feuilles, près du stade sportif.